

choisir



N° 520 - avril 2003

La vie
malgré tout

choisir

revue mensuelle

Revue de pères jésuites

Adresse

rue Jacques-Dalphin 18
1227 CAROUGE (Genève)
Administration et abonnements :
tél. 022/827 46 76
administration@choisir.ch
Rédaction :
tél. 022/827 46 75
fax 022/827 46 70
redaction@choisir.ch
Internet : www.choisir.ch

Directeur

Albert Longchamp s.j.

Rédaction

Pierre Emonet s.j., réd. en chef
Lucienne Bittar, rédactrice
Jacqueline Huppi, secrétaire

Conseil de rédaction

Louis Christiaens s.j.
Bruno Fuglistaller s.j.
Joseph Hug s.j.
Jean-Bernard Livio s.j.

Mise en page et imprimerie

Imprimerie Fiorina
rue de la Lombardie 4
1950 Sion
tél. 027/322 14 60

Cedofor

Marie-Thérèse Bouchardy
Axelle Dos Ghali
Yvonne Jeannerat

Promotion

Robert Decrey

Administration

Geneviève Rosset-Joye

Abonnements

1 an : FS 80.–
Etudiants, apprentis, AVS :
FS 55.–
CCP : 12-413-1 « **choisir** »
Pour l'étranger :
FS 85.– Par avion : FS 90.–
€ : 56.– Par avion : € 60.–

Prix au numéro : FS 8.–

En vente dans les
librairies Payot

choisir = ISSN 0009-4994

Editorial

2 **Résurrection** par *Pierre Emonet*

Actuel

Spiritualité

8 **Ecouter** par *Marc Donzé*

9 **Le passage de la mer Rouge** par *Jean-Bernard Livio*

Théologie

11 **A quoi sert l'Eucharistie** par *Albert Rouet*

Eglise

16 **Mourir est chose sérieuse. Réflexion des évêques suisses sur l'euthanasie** par *Pierre Emonet*

Société

20 **Syndicalisme : le retour** par *Dan Gallin*

25 **Grands barrages, grands dommages** par *Jean-Claude Huot*

Histoire

29 **Les confessions et la Suisse multilingue**
par *Christophe Büchi*

Libres propos

33 **Débat sur le nucléaire** par *Philippe de Rougemont*

Théâtre

34 **Labiche, Molière et Buzzati** par *Valérie Bory*

Lettres

37 **L'Enfer de John Milton** par *Gérard Joulié*

Livres ouverts

Livres reçus

ILLUSTRATIONS

Couverture : Pierre Emonet ; p. 7 : Jesús Abad Colorado ;
p. 12 : J.-Cl Gadmer/CIRIC ; p. 18 : J.-Cl Gadmer/CIRIC ;
p. 23 : JJK photos ; p. 26 : J. Reinhard ; p. 31 : BPU Genève ;
p. 35 : Marc Vanappelghem ; p. 39 : Felming.

Les titres et intertitres sont de la rédaction

Résurrection

Au credo chrétien, qui lui parle de résurrection de la chair, le scientifique demande s'il ressuscitera avec son corps de bébé, avec celui, plein de vigueur, de l'adulte qu'il a été ou celui du vieillard prétendument sage qu'il est.¹ Il attend une explication scientifique, claire, précise, vérifiée, *logique*. Incapable de répondre, la foi ne lui dit rien de tout cela. Elle se borne à répéter sa conviction : «Monsieur, vous ressusciterez avec tout ce que vous êtes.» Comment cela se passera-t-il ? Elle n'en sait rien. Elle affirme une croyance capable de donner du sens à l'existence du scientifique. Celui-ci restera sur sa faim aussi longtemps qu'il cherchera à comprendre «comment» les choses se passent dans l'au-delà. Un beau dialogue de sourds, où chacun parle une langue que l'autre n'entend pas.

Lorsque la foi parle des origines, quand elle promet une vie après la mort, lorsqu'elle dit que le Christ est présent dans l'Eucharistie, elle parle de réalités qui échappent à toute logique expérimentale. Son propos n'est pas de démontrer quelque mécanisme génial pour satisfaire la curiosité et expliquer comment cela fonctionne au-delà des apparences. Elle affirme, elle n'explique pas ; elle propose une conviction, elle ne décrit pas. Si elle laisse insatisfait celui qui cherche le comment, elle répond à qui demande «pourquoi ?». Son message n'en n'est pas moins précieux. Loin de nous entraîner dans des mondes imaginaires et fantastiques, elle ramène l'attention sur ce monde-ci, elle permet de trouver un sens aux moments majeurs de l'existence, qui échappent à l'analyse scientifique. Elle nous sauve de l'absurdité.

Avec d'autres religions et philosophies spiritualistes, le christianisme a toujours défendu la vie, son caractère sacré, son intégrité, sa destinée éternelle. Il affirme qu'elle est plus qu'une bonne digestion ou que le fonctionnement normal des organes. Il entre ainsi en conflit avec les idéologies réductrices, qui, trop facilement, confondent la vie avec sa capacité de produire ou de jouir. La description technique d'un violon ou le talent d'un musicien n'expliquent pas une sonate de Mozart ; la vie ne se réduit pas au fonctionnement des molécules qui composent un corps ou aux connexions des neurones qui permettent à un cerveau de travailler. Quand elle parle de résurrection de la chair, la foi dit autre chose que la réanimation d'un cadavre et la survivance d'une biologie. Son regard embrasse un horizon plus large, qui s'étend bien au-delà des limites fixées par les deux dates traditionnellement gravées sur les tombes. Si le scientifique peut soumettre la vie à toutes sortes de manipulations pour lui permettre d'apparaître, pour l'analyser, la chiffrer, la prolonger, l'origine et la fin lui échappent. Car avant le début, il y avait déjà un commencement, et après la fin, il y aura encore une vie.

Pour dire cette origine sans témoins et cette fin d'où personne n'est revenu, la foi recourt au langage symbolique, à des images, à des mythes. Chacun connaît les récits bibliques de la création, de la naissance du couple humain, de l'apparition du mal, de l'origine du péché, du passage de la mer Rouge, de la résurrection, de la vie après la vie.² Celui qui tente

d'engager la foi sur le terrain des explications, pour dire comment les choses se sont passées, s'expose à de beaux naufrages. La création en sept jours, la femme issue d'une côte de son compagnon, la mer ouverte de part en part pour laisser passer le peuple élu, le banquet éternel n'ont pas la prétention de proposer une leçon de sciences naturelles. Cette confusion a engendré pas mal d'incroyants. L'affaire Galilée a traversé les siècles comme une cuisante mise en garde aux théologiens et aux scientifiques : que chacun chausse ses propres lunettes et se garde bien de les confondre avec celles du voisin.

On dira, avec un brin de raison, que le langage des récits mythiques n'est pas évident pour la mentalité contemporaine, que les mots de la foi ne sont guère cohérents avec l'ensemble des idées et des représentations qui structurent et expriment nos connaissances aujourd'hui. Encore que... on constate avec étonnement que de nombreuses personnes, qui ont rejeté les récits bibliques comme contraires à leur culture, s'enthousiasment pour les mythologies orientales.

A la science qui se penche sur l'homme pour l'étudier, la foi rappelle que *l'homme passe l'homme*, qu'il n'existe que dans la mesure où il se reçoit d'un autre, qu'il n'a pas en lui la source de la vie, qu'il n'est pas propriétaire de son existence. C'est ce qu'ont exprimé les évêques suisses dans leur réflexion sur l'euthanasie. En rejetant l'euthanasie active directe au nom de la dignité humaine, ils refusent d'envisager la mort comme la simple interruption d'un processus biologique dont chacun pourrait prendre l'initiative grâce aux progrès des sciences médicales. Leur regard embrasse cet *au-delà* du début et de la fin, qui fonde la dignité d'une personne. Toute existence, même handicapée et dépendante, renvoie à une mystérieuse Présence, indicible, la Source de la vie.³

En confessant la résurrection de la chair, la foi chrétienne veut dire que l'homme ne trouvera pas seulement en Dieu sa durée dernière, mais qu'il y trouvera son histoire même. En utilisant des images et des récits mythiques pour le dire, elle ne prétend pas proposer une phénoménologie de l'au-delà, comme pourrait penser le scientifique. Sans nous entraîner dans un monde fantasmagorique, elle se contente d'affirmer qu'aucune force ne peut confisquer la vie, pas même la plus implacable de toutes, la mort.

Pierre Emonet

¹ Cf. **Albert Jacquard**, *Dieu*, Stock/Bayard, Paris 2003, p. 122.

² Cf. à ce propos l'article de Jean-Bernard Livio, pp. 9-10.

³ Cf. *Mourir est chose sérieuse*, pp. 16-19 de ce numéro.

Secret de confession

Info Plusieurs projets de loi aux Etats-Unis souhaitent voir lever le secret de confession dans le cas d'abus sexuels sur mineurs. Si certains Etats ne sont pas entrés en matière, d'autres (Floride, New Hampshire, Nevada) étudient la question de la levée du privilège d'absolue confidentialité accordé aux prêtres catholiques dans l'exercice de ce sacrement. Les autorités diocésaines des Etats concernés ont toutes affirmé leur opposition et n'envisagent aucun compromis sur

ce sujet qui touche aux fondements mêmes de l'Eglise catholique. «Le secret de confession est tellement sacré qu'il ne peut être violé, même pour sauver une vie humaine», a souligné Diane Murphy Quinlan, du Bureau de la politique extérieure du diocèse de Manchester (New Hampshire). Quant au directeur exécutif de la Conférence catholique du Kentucky, il souligne que de tels projets de loi vont à l'encontre du droit constitutionnel des catholiques à pratiquer leur religion.

Evangéliques en France

Info Le courant évangélique ne cesse de progresser en France depuis trente ans, au point que la composante évangélique est aujourd'hui numériquement majoritaire au sein du protestantisme français (*La Croix*, 06.03.03). Entre 1970 et 2000, le nombre d'Eglises évangéliques libres est

passé en France d'environ 800 à 1768 ; elles comptent 350000 membres. Pour le quotidien, cette évolution est à mettre sur le compte du besoin des gens de certitudes, de repères et de solidarité chaleureuse, dans une société désenchantée, atomisée et désaffectée par l'autorité hiérarchique.

Catholiques en Amérique

Info L'Eglise catholique en Amérique du Nord et en Amérique latine voit son déclin se généraliser. Tel est le constat établi par les représentants des conférences épiscopales du Canada, des Etats-Unis et d'Amérique latine, qui se sont réunis du 25 février au 1^{er} mars à Miami. C'est le Canada qui paraît le plus touché :

la pratique des moins de 40 ans y est pratiquement inexistante. Mais même en Amérique latine, traditionnel bastion de la catholicité, les évêques constatent un éloignement progressif des fidèles de la vie paroissiale. Le Nouvel Age et les sectes évangéliques, par contre, rencontrent un succès grandissant.

Sécularisation en Chine

Info L'Eglise en Chine est plus menacée à terme par la modernisation et la sécularisation que par le Parti communiste, a dé-

claré le 2 mars le Père Criveller, de l'Institut pontifical des missions étrangères, lors d'un séminaire sur *La liberté religieuse en Chine*,

organisé par la Commission Justice et Paix de Hong Kong. Le contrôle du gouvernement chinois sur l'Eglise et l'usage que les autorités font de la religion pour servir les intérêts du Parti communiste n'ont pas véritablement changé au cours de ces vingt dernières années. Par contre, la société chinoise, elle, a évolué. Les prêtres âgés ont connu diverses

campagnes politiques menées contre la religion dans les années '50, '60 et '70 ; ils ont survécu à des persécutions, des emprisonnements et en sont sortis avec une foi renforcée. Si les jeunes prêtres n'ont pas traversé ces épreuves, ils sont cependant confrontés à d'autres difficultés dues à la fascination qu'exerce sur eux le matérialisme ambiant.

Info La réconciliation entre Rome et Hans Küng semble à nouveau possible. Depuis 1979, le théologien suisse n'est plus autorisé à enseigner au nom de l'Eglise catholique, Rome lui reprochant notamment d'avoir remis en question l'infaillibilité pontificale. Or la curie romaine étudie actuellement la question d'une réconciliation avec le théologien. Interrogé par l'APIC le 12 mars, celui-ci a déclaré qu'il «serait pensa-

Hans Küng, réconciliation

ble que l'on cherche une réconciliation pragmatique : Rome n'a pas besoin d'épouser mes positions. Il suffirait qu'elle les tolère.» Le cardinal Lehmann, pour sa part, a déclaré à l'occasion de l'assemblée 2003 de la Conférence épiscopale allemande, que la Congrégation pour la doctrine de la foi «est absolument prête à répondre à cette offre de réconciliation, dès le moment où cette initiative prend corps».

Info En août passé, malgré la famine régnant dans son pays, le président zambien avait refusé l'offre américaine d'aide alimentaire consistant en maïs génétiquement modifié (cf. **choisir**, n° 516, décembre 2002, pp. 5-6). Ce faisant, il avait lancé un débat d'importance, s'attirant à la fois de nombreuses critiques et des sympathies. Les jésuites de la Zambie se sont eux aussi positionnés contre les OGM, arguant des impacts négatifs que ceux-ci pourraient avoir à long terme sur l'agriculture du pays : diminution de la production, réduction de la biodiversité, augmentation de l'usage des herbicides, etc. Les petits cultivateurs subiraient une nette dépendance des sociétés multinationales et la production de nourriture du pays tomberait à la fin sous le monopole

OGM, famine et jésuites

de quelques entreprises agroalimentaires. L'agriculture de subsistance disparaîtrait au profit d'une production alimentaire intensive et à but commercial, réalisée par des grandes fermes mécanisées ; ce qui aurait pour conséquence une augmentation du chômage et une menace de plus sur la sécurité alimentaire du pays.

Cette position de la Compagnie de Jésus a été fortement critiquée par un groupe de scientifiques américains et européens qui accusent les jésuites de commettre un crime contre les pauvres. Ils ont remis un rapport à James Nicholson, ambassadeur des Etats-Unis auprès du Saint-Siège, et à Andrew Natsios, directeur de l'USAID (agence américaine pour la coopération au développement), avec copie au Père Général Kolvenbach.

«La faim en Zambie est un fait indéniable, mais elle est avant tout le résultat de la pauvreté qui, à son tour, est causée par l'insuffisance chronique de la production d'aliments, ont rétorqué les jésuites. Il n'existe pas beau-

coup d'alternatives : les pays donateurs et les institutions internationales, comme la Banque mondiale et le FMI, pourraient répondre de manière positive à la situation financière incertaine du gouvernement.»

Ryad épargné par les USA

Info L'Arabie saoudite n'est pas sur la liste noire des pays qui violent la liberté religieuse établie par l'administration Bush. Pourtant, le rapport annuel de la Commission du gouvernement des Etats-Unis sur les libertés religieuses dans le monde avait critiqué le régime de Ryad, comparant sa politique en matière de religions à celle des Talibans. On pouvait même y lire que l'Arabie saoudite est «probablement le pays islami-

que qui oppresse le plus les droits religieux à travers le monde».

L'organisation de défense des droits de l'homme Human Rights Watch (HRW) a fustigé l'attitude de l'administration Bush. Tom Malinowski, l'un des responsables de HRW, a fait remarquer que le gouvernement américain peut difficilement dire qu'il cherche à promouvoir les droits de l'homme, s'il craint de dire la simple vérité sur certains de ses partenaires.

Dépenses sociales en Europe

Info Selon une étude d'Eurostat, les dépenses de protection sociale diminuent dans l'Union européenne. De 26,4 % du PIB en 1991, elles ont atteint le sommet de 28,4 %, avant de décroître progressivement et d'atteindre 27,3 % du PIB en 2000. En Suisse, par contre, la part des dépenses sociales a progressé continuellement, passant entre 1991 et 2000 de 21,3 % à 28,7 % du PIB. Notre pays se situe au 5^e rang européen, après la Suède, la France, l'Allemagne

et le Danemark. Au niveau de la répartition des dépenses, des différences claires existent entre la Suisse et la moyenne des pays de l'UE. La Confédération consacre 51,6 % du total de ses prestations à la vieillesse et la survie (contre 46,4 % dans l'UE), 24,4 % (27,3 %) à la maladie, 12,5 % (8,1 %) à l'invalidité, 5,1 % (8,2 %) à la famille et aux enfants, 2,8 % (6,3 %) au chômage et 3,6 % (3,7%) au logement et à l'exclusion sociale.

Subventions agricoles

Info Chaque année, l'agriculture des pays de l'OCDE est subventionnée par les gouvernements à hauteur de 300 milliards de dollars. Dans sa dernière étude sur les

questions agricoles, l'OCDE juge ces subventions inefficaces, créatrices de distorsions dans les échanges internationaux et sans effet positif sur le revenu des paysans.

Elles empêchent la concurrence de jouer, tant sur les prix que sur les choix des produits, et défavorisent les pays du Sud : les barrières douanières permettent de taxer les importations en provenance des pays en développement pour un total de 16 milliards de dollars.

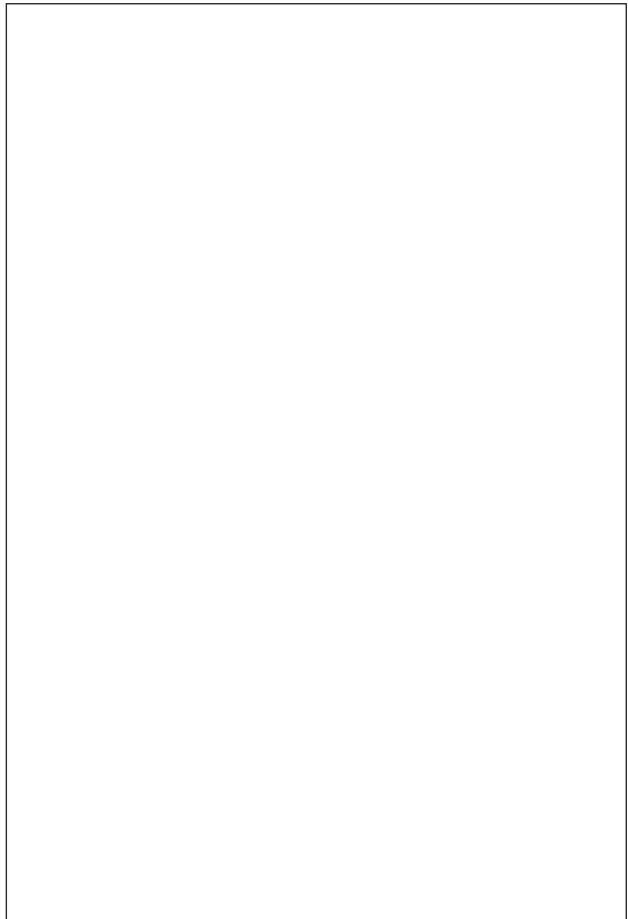
En Suisse, la Communauté de travail s'est positionnée sur cette question. Elle constate que l'Accord de l'OMC sur l'agriculture, en vigueur depuis 8 ans, n'a fait qu'accentuer les inégalités dans le monde. Les marchés des pays du Sud ont été pressés de s'ouvrir

d'avantage aux importations, alors que les pays industrialisés ont continué à se protéger contre les produits du Sud. Pour les œuvres d'entraide, la réponse n'est pas dans la libéralisation du marché mais dans la mise en place de certains garde-fous. Par exemple, l'abolition des subventions à l'exportation, qui permettent aux pays industrialisés d'écouler leur surproduction à des prix cassés sur le marché mondial ; ou encore, la réintroduction par les pays pauvres de droits de douane pour se protéger contre les importations massives à bas prix qui causent leur ruine.

Guerre en Colombie

Info Voilà 40 ans que règne la guerre en Colombie. Les Eglises y sont de plus en plus les cibles de la violence, perpétrée aussi bien par des groupes de gauche que de droite. La situation n'a donc plus rien à voir avec celle qui prévalait dans les années '70 et '80 en Amérique latine, lorsque des membres du clergé, influencés par la théologie de la libération, étaient la cible des groupes de droite et des paramilitaires. Plusieurs ecclésiastiques et missionnaires, entre autres des pasteurs de petites Eglises protestantes ou pentecôtistes des régions rurales, ont été pris pour cibles, alors même qu'ils se disent apolitiques.

Afin d'attirer l'attention des Suisses sur ce conflit dramatique, le SUIPP-COL, le programme pour la paix en Colombie animé par les œuvres d'entraide et la Confédération, a mis sur pied *Memoria*, une exposition itinérante de photos de Jesús Abad Colorado. Elles illustrent le quotidien de la guerre colombienne, ses acteurs, ses victimes, mais aussi la résistance civile.



Apartadó, Urabé, 1995.

Ecouter

Ecouter, c'est tout naturel à première vue. Il suffit d'ouvrir les oreilles pour percevoir les bruits, les sons, les paroles. Puis le cerveau décode et essaie de comprendre. Rien de plus simple. Et pourtant ! Quand vous expliquez à un groupe d'enfants ce qu'ils doivent faire, ils se précipitent. Mais bien souvent, ils font de travers ou à moitié. Ils n'ont pas assez écouté. Est-ce si différent chez les adultes ? La question se complique encore quand il s'agit de s'entendre entre deux personnes. Combien de fois ne nous arrive-t-il pas de nous sentir incompris par notre interlocuteur ? Combien de fois prêtons-nous attention à l'autre de façon fugitive ? Ecouter vraiment, en fait, c'est tout un travail.

La première condition en est la disponibilité. Si je suis bruit en moi-même, comment pourrais-je écouter ? Mon bruit exile l'autre. Ce n'est pas pour rien que les maîtres de méditation suggèrent des exercices d'attention. Le silence de soi est toujours à conquérir. Mais il est gage de nouveauté. Vide créateur. En deuxième lieu vient l'empathie. Elle permet de joindre le cœur aux oreilles. J'apprends à entendre ce que dit l'autre avec un sentiment positif. Mieux, avec un sentiment fraternel.

Puis, il importe d'entrer dans le cadre de référence de l'autre. Cette étape est très difficile, car l'écoute est toujours subjective : j'écoute à partir de moi-même, de mon histoire, de mon éducation, de mes convictions. Mais cela ne suffit pas. Il faut encore réaliser la prouesse du traducteur : comprendre l'autre en tant qu'autre, aussi im-

parfaitement soit-il. Quels sont ses références, son milieu social ? Quels sont ses peurs, ses interdits ? Quels sont ses codes de communication ? Enfin, écouter demande respect. C'est un univers d'échanges qui s'ouvre. J'apprends de l'autre ; il apprend de moi. Mais à la mesure de la réceptivité de chacun, sans violence, sans contrainte.

Et Dieu ? Le processus est le même. Dieu a besoin de mon vide créateur pour se donner à moi. La première opération est donc de creuser l'espace. Dans une vie qui manque de respiration fondamentale, Dieu ne peut être qu'inentendu. L'empathie, ensuite, consiste à croire que Dieu me veut du bien. La conviction est toute simple en apparence, mais tant d'images hostiles de Dieu traînent (le potentat, l'arbitraire, le vengeur, le justicier) qu'elle est à conquérir. Entrer dans le cadre de référence de Dieu n'est pas une mince affaire. Car Dieu est l'au-delà de tout. Mais il nous aide par son Esprit qui dilate notre cœur et notre intelligence.

Et il a pris la peine de nous donner quelques points de référence pour nous guider. Le plus central est la mort et la résurrection du Christ. Ainsi pour écouter Dieu en vérité, il est bon de s'asseoir quelque part entre le jardin des Oliviers, le lieu du Crâne et le tombeau vide. De ce point, il devient possible d'entendre à la fois l'Écriture et les frémissements de nos vies en un respectueux échange. «Voyez comment entendre», dit Jésus (Lc 8,18 Chouraqi).

Marc Donzé

Le passage de la mer Rouge

par Jean-Bernard LIVIO

A l'approche des fêtes de Pâques, le chrétien dans sa pratique liturgique, le croyant dans ses souvenirs d'enseignement religieux reviennent inmanquablement sur cette page de la Bible célèbre entre toutes : le passage de la mer Rouge (Ex 13-14). Profitons-en pour une lecture attentive sous le double regard de l'historien et de l'exégète.

L'hébreu biblique nomme cette fête de Pâque *pessakh*, ce qui signifie précisément *passage*. La tradition religieuse, tant juive que chrétienne, va donc retenir dans sa foi autant que dans son imaginaire un « passage », décrivant - parfois avec beaucoup (trop ?) de réalisme - ses deux moments forts.

Avant : suite à une longue période tranquille qui suivit son installation en Egypte, le peuple des Hébreux fut réduit en esclavage, parce qu'« un nouveau Pharaon s'était levé ». Emmenant son pays dans une suite ininterrompue de guerres, Pharaon dû remplacer les hommes enrôlés dans son armée par une nouvelle force ouvrière, les étrangers « descendants de Jacob » qui étaient très nombreux. L'Egypte, à coups de fouets, les obligea à « faire des briques », élément nécessaire pour monter des murs, dans la double image de construire des maisons pour s'y sentir à l'abri et d'élever des barrières entre voisins. On connaît la suite : « un homme de la famille de Lévi », recueilli dans son petit moïse flottant sur le Nil par une princesse, sera élevé à la cour de Pharaon et redécouvrira ses origines en voyant la brutalité des contremaîtres contre ses frères de race ; il assassinera un contremaître et, devant la fureur de Pharaon, s'enfuira vers le « désert », comprenons dans ce no man's land où on

ne risque pas de rencontrer grand monde, si ce n'est... Dieu ! qui l'envoie en mission auprès de Pharaon pour l'obliger à libérer son peuple.

Après : le peuple « est passé » la mer (l'hébreu emploie toujours un passif lorsqu'il désire inviter son lecteur à voir dans l'événement une intervention de Dieu). Derrière lui, l'armée est engloutie, le danger est donc « passé » ; devant lui s'ouvre l'inconnu ; on ignore comment « ça passe ».

L'évidence et l'inexplicable

Les témoignages archéologiques sont assez éloquentes pour relever la véridicité d'un déplacement de populations à cette époque, qu'il faut situer peu après le règne de Ramsès II, probablement sous celui de son fils Merenptah (cf. la stèle de ce pharaon conservée au musée du Caire, qui nomme parmi les peuples et cités qu'il a combattus, « Israël »). Mais seule l'imagination débordante de certains ont voulu voir des restes de sels sur sa momie... L'égyptologie n'en dira pas plus, et cela peut se comprendre : quel gouvernement se vanterait de s'être fait voler sa main-d'œuvre, de surcroît gratuite ?

De ce passage, la tradition biblique va retenir deux éléments : l'évidence et l'inex-

plicable. L'évidence, c'est qu'«ils sont passés». Comprenons non pas par leur volonté propre, mais par une intervention que le texte nous invite à croire divine. L'inexplicable est souligné par la mise en scène volontairement non-raisonnable, tant aux yeux des intelligences de l'époque qu'à ceux de celles d'aujourd'hui.

Et pour que le lecteur ne cherche pas à expliquer, la narration biblique dévoile plusieurs indices visuels «impossibles» : «les fils d'Israël marchèrent à pied sec au milieu de la mer», «l'ange du Seigneur» et/ou «une colonne de nuée» s'interposèrent entre le peuple des fuyards et l'armée qui les poursuivait, les roues des chars des soldats se bloquèrent, «rendant leur conduite pénible». Et puis, il y a le plus «visuel» : deux murailles d'eau de chaque côté de leur avancée dans la mer ou, plus loin, «un fort vent d'est» qui refoule les eaux. Le lecteur égyptien s'étonnera d'autant plus de ce dernier détail, que jamais le vent d'est ne souffle dans cette région !

Que retenir de cette énumération de détails peu raisonnables dans une lecture actuelle ? Précisément ce que déjà l'épisode précédent du *buisson ardent* cherchait à nous faire comprendre : l'événement bien réel est an-historique, il ne peut être situé ni dans l'espace ni dans le temps et le narrateur multiplie les éléments qui nous obligent à le placer sur un autre plan ; et pourtant, il est bien réel, puisqu'il permet la suite de l'histoire, une libération.

C'est là précisément où vient s'enraciner notre foi, hier comme aujourd'hui. Car chacun peut vérifier qu'il y a eu «passage». Non pas comme cela est décrit - on ne le rappellera jamais assez, la Bible ne cherche jamais à nous dire le «comment» des événements, mais bien le «pourquoi» - mais comme j'en acquière la certitude en réfléchissant à ma propre expérience. «Je suis passé» ou plutôt on m'a fait passer en vue d'une libération. Car il n'y a pas de Pâque sans libération. La tradition biblique en est

bien convaincue : il ne s'agit pas d'expliquer un événement passé pour qu'enfin je croie, mais de lire et de comprendre dans mon présent les traces d'un passage semblable lorsque cela m'arrive. Alors, pourquoi pas le «passage de la mer Rouge»?... et tous les autres passages à venir.

Les liturgies juive et chrétienne ont donc bien raison de nous proposer le non-raisonnable, mais elles le font dans une célébration, à savoir dans un acte de foi d'une communauté, dans laquelle chaque membre est appelé à faire mémoire de tous ses passages, passés et présents.

C'est pourquoi l'Eglise chrétienne, enrichie de toute cette mémoire, peut mettre le mot au pluriel et nous inviter à faire nos «Pâques», à dire l'indicible, à chanter l'espérance que ce sera toujours ainsi avec Lui : le Dieu de Moïse, le Dieu de Jésus est Celui qui «fait passer» au-delà de toute peur et de toute fermeture, de toute mer et de toute mort.

J.-B. L.

Fermeture pour Pâques

L'administration et la rédaction de **choisir** ainsi que le CEDOFOR seront fermés pour les fêtes **à partir du jeudi 17 avril, à 17h.**

Réouverture le lundi 28 avril

à 8h30 pour la rédaction et l'administration, à 14h pour le CEDOFOR.

A quoi sert l'Eucharistie

par Albert ROUET, archevêque de Poitiers

Des communautés récentes et des mouvements redécouvrent une forme du culte eucharistique tombée quelque peu en désuétude. L'accent mis unilatéralement sur le côté individuel de l'adoration et de l'exposition du Saint Sacrement entraîne de curieux dérapages : de bonnes âmes gardent chez elles pour leur usage privé des réserves d'hosties consacrées, d'autres les portent sur elles à la manière d'une médaille ou d'un talisman, d'autres parlent d'une «présence physique» du Christ dans l'hostie. Un rapport sentimental à l'eucharistie conduit à perdre de vue sa dimension sociale. Le Père Rouet rappelle ici que le culte de l'eucharistie et la dévotion qu'il inspire doivent rester conformes au contenu même du sacrement.¹

La grandeur d'une réalité ne garantit pas la qualité de l'usage qui en est fait. Il ne suffit pas d'exalter l'Eucharistie. La manière de l'honorer doit elle-même être eucharistique, c'est-à-dire conforme au contenu du sacrement, logique avec son institution par le Christ. Sacrement de l'offrande du Fils, elle ne saurait cautionner des pouvoirs dont l'exercice est contraire à son humilité.

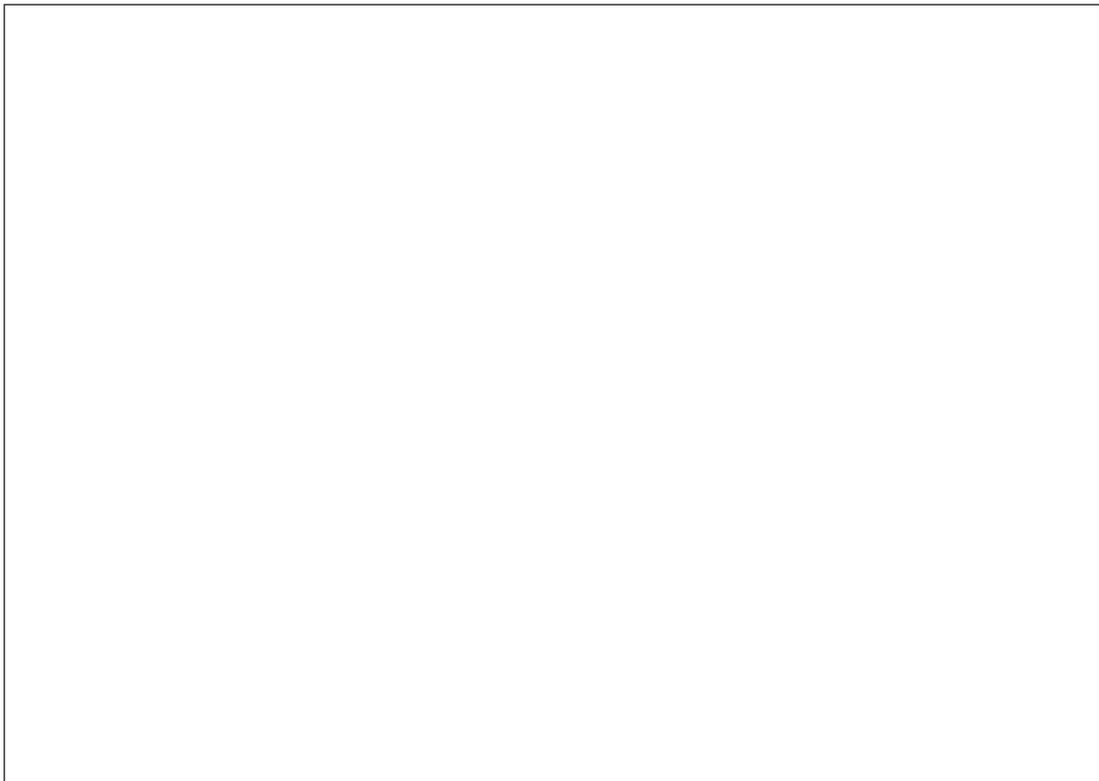
La messe n'a pas pour objet d'exalter solitairement le prêtre, même si les controverses anti-protestantes ont insisté sur le lien qui unit le sacrifice eucharistique et le rôle du prêtre ordonné. Le Corps eucharistique du Christ ne saurait être séparé et, à plus forte raison, servir à oublier le Corps ecclésial du Seigneur qu'est son Eglise - ce que souligne la seconde Epiclèse² après la consécration. La dévotion au Saint Sacrement ne peut omettre les dimensions sociales et eschatologiques de l'Eucharistie célébrée en vue du Royaume.

Il est donc nécessaire de veiller sans cesse aux orientations par lesquelles sont abordés les usages de l'Eucharistie. Il n'est pas sûr que des courants récents ne soient

pas en train de restaurer des pratiques dont le côté unidimensionnel de l'adoration individuelle a conduit autrefois à des excès simplificateurs ou déformants. La vie spirituelle ne se cantonne pas dans un seul aspect. C'est pourquoi l'adoration, loin d'être opposée aux dimensions sociales de l'Eucharistie, contemple en elle le monde nouveau voulu et instauré par le Ressuscité, au nom de son Père. Elle donne les forces pour travailler non à fuir le monde, mais à s'engager afin de le renouveler, pour qu'il devienne un monde filial et fraternel, donc un monde eucharistique.

Le poids de l'encadrement

S'il est un domaine où se manifeste avec évidence l'écart entre la théologie et la pastorale, c'est peut-être au sujet de l'Eucharistie. Sans retracer ici l'histoire de cette distance, on se contentera de signaler quelques ruptures entre la réflexion dans l'intelligence de la foi et la pratique avec ses dévotions. Premier facteur : la multiplication des messes. Le quadrillage paroissial de plus



Quand une assemblée devient communauté.

en plus serré conduit à la messe quotidienne du prêtre. S'y ajoute la vénération parfois excessive du culte des reliques de saints locaux ou de héros de la foi dont les restes présumés furent fractionnés à l'infini. Puis le culte des morts, développé à partir de Cluny, entraîne la célébration de centaines, voire de milliers de messes pour nos défunts, avec l'institution de «fondations de messes», toutes plus ou moins perpétuelles. De nombreux prêtres sont ordonnés simplement *ad missam*, uniquement pour célébrer l'Eucharistie pour des défunts, sans autre ministère (220 prêtres *messiers* à Bourganeuf - 4 000 habitants de nos jours ; 400 à Tulle ...). Dans les monastères, de plus en plus de moines sont ordonnés prêtres, accentuant ainsi la différence entre les «moines de chœur» et les «frères laïcs». Ce mouvement renforce la

constitution d'un clergé comme ordre séparé et l'abandon progressif de la concélébration, donc l'émiettement du presbytère. Doté d'un pouvoir propre, le prêtre est celui qui «peut dire la messe». Désormais, il est un homme à part.

Deuxième facteur : celui de voir. L'abandon de la concélébration conduit aux messes privées, dos au peuple, dans une langue de plus en plus inconnue. Elle ne devient «sacrée» que parce que réservée à quelques-uns. La prononciation à voix basse des prières par le prêtre conduit à ce qu'il n'y ait plus rien à voir ni à entendre. D'où l'importance croissante du sermon à la place de l'homélie, et des chorales ou maîtrises sur le chant de l'assemblée. Puis celle des prières individuelles, chapelet compris, pendant la messe. Ainsi le prêtre célèbre seul. Le sujet de la liturgie n'est plus

la communauté, signe de l'Eglise, mais le seul «homme d'Eglise» présent : l'officiant. De «président» de l'assemblée, le célébrant devient celui qui «dit sa messe». La réaction entraîne un besoin de voir, ce minimum de la participation. A Paris, au XV^e siècle, des fidèles courent d'une église à l'autre afin d'assister à la seule élévation de l'hostie, puis à celle du calice. Suivront les expositions du Saint Sacrement dans l'Allemagne de Charles-Quint, à la surprise du Légat pontifical, le cardinal Nicolas de Cues : «L'Eucharistie n'a pas été instituée pour être vue mais pour être mangée.»

Troisième facteur : la réponse aux difficultés par l'obligation. La messe apparaissant de plus en plus comme l'affaire du prêtre, on devine que les fidèles avaient aisément tendance à s'en dispenser. La réaction fut de rendre obligatoire l'assistance à la messe et, sauf cas de force majeure, en sa paroisse. Fréquemment répétée, passant d'une représentation familiale au strict devoir individuel, cette obligation remplace l'effort constant pour constituer une assemblée en communauté. Elle replie sur le moment particulier de l'office, la charge de changer les rapports sociaux. L'Eucharistie, perçue comme un office, voit s'estomper sa signification de sacrement d'un monde nouveau, au profit d'un acte de dévotion. La force centripète - vers l'autel - estompée la puissance centrifuge vers une histoire à bâtir. Résultat : la «pratique» chrétienne s'identifie à l'assistance à la messe les dimanches et fêtes d'obligation.

Quatrième facteur : la crispation anti-protestante draine l'attention sur la réalité du sacrifice de la messe et, par-là, sur les conditions requises pour la validité de la célébration. Or la validité s'attache à déterminer le minimum indispensable. Les conditions strictes de la validité du sacrement l'ont emporté sur la signification et la manière de le célébrer. Le rituel tend à remplacer la liturgie, dans un sacrement réduit aux normes qui le posent.

De cette attention scrupuleuse, deux conséquences découlent. D'abord, une atténuation considérable de l'importance de la Parole. Ensuite, la polarisation sur le sacrifice personnel du Christ en croix conduit à minorer le fait que le Mystère pascal comprenne la Pentecôte comme l'inauguration, par le don de l'Esprit, du temps de l'Eglise, Corps du Christ et fondement du régime sacramentel. Le Christ est reçu à la communion dans son «Corps total» : c'est-à-dire en son Corps ecclésial et en sacrement du monde nouveau.

Dans cette histoire terrestre, l'Eucharistie reste bien le don du Christ qui rassemble son Corps. Que ces facteurs proviennent de circonstances difficiles où la foi dut traverser des obstacles et des imprécisions de toutes sortes reste une évidence. Qu'ils aient permis à de nombreux chrétiens de rester fidèles et de se sanctifier est tout aussi assuré. Il faut cependant mesurer le coût de cette fidélité et les cicatrices laissées par ces conflits. Les coups reçus, en réduisant le sacrement à son noyau, provoquent un déficit ecclésiologique.

La conception dite pyramidale de l'Eglise reflète une théorie du sacerdoce comme ordre dans la société. Elle reflète plus une certaine structuration que la vie interne du corps ecclésial. L'Eglise est posée comme un fait social coextensif à la société. Il s'ensuit qu'en croyant justifier le pouvoir du prêtre, on laisse devant lui des laïcs confirmés, moins protégés qu'un novice dans une communauté monastique devant un père abbé ! D'où un second déficit, d'anthropologie sacramentelle.

L'Eucharistie comme Histoire

Il importe donc de revenir avant ces conflits, afin de saisir les orientations fondamentales d'un Père de l'Eglise, en lisant chez saint Hilaire de Poitiers l'Eucharistie comme Histoire et Corps.

Sans reprendre toute l'œuvre d'Hilaire, une surprise attend le lecteur de ses ouvrages les plus commodes d'accès. Tout se passe comme si le récit de l'institution, contrairement aux examens des siècles ultérieurs, ne retenait pas prioritairement l'attention de l'évêque de Poitiers. Il sait bien que le pain du ciel est le Corps du Christ (*La Trinité* X,18), que l'Eucharistie offre la Fête céleste (*Commentaires sur le Psaume* 118,5-6). Il connaît l'utilité de la mort du Christ (*ibid.* 3-18) et comment «L'Eglise est vivifiée par le Sang» (*Traité des Mystères* 1,3).

Hilaire s'attache peu aux événements, au côté factuel des récits ; il reste sensible à une dynamique qui, d'événement en événement, rebondit à chaque fois vers l'ultime plénitude, les épousailles célestes. Ce dynamisme inépuisable, Hilaire l'appelle un «mystère» (*sacramentum*). C'est pourquoi, tout en s'appuyant sur des événements, c'est le mouvement qui l'intéresse. Loin d'arrêter cet élan, le Christ, qui le porte à sa pleine authenticité, le relance. D'une formule, Hilaire affirme que l'Eucharistie est «le mystère de l'avenir» (*Commentaires sur le Psaume* 118,4,4). L'achèvement de l'Histoire vers lequel pointe l'Eucharistie vise le Royaume. Dans cette espérance, «le Verbe subsistant avant tous les siècles, en tant que Fils de Dieu, subsiste parmi nous sacramentellement» (*Traité des Mystères* 1,3). Et ce temps se prolonge jusqu'à ce que le Christ remette tout à son Père (1 Co 15,28). Pour le moment, «nous ne voyons pas que tout lui soit soumis» (He 2,8).

La réflexion d'Hilaire sur les mystères montre que si les prophéties se réalisent dans le Christ, cet accomplissement tend vers une plénitude plus grande encore. L'Eucharistie est à la fois réalité et sacrement. La théologie du concile de Trente garde ce double aspect, en se méfiant d'enfermer dans le sacrement une réalité, celle du Royaume, qui n'est encore donnée

qu'inchoativement. Il est le «déjà là» et le «pas encore» des épîtres pauliniennes. C'est le Royaume qui est la source et le sommet de tout.

L'Histoire visible porte en elle un mystère : celui de s'unir progressivement au Verbe incarné crucifié et ressuscité. La totalité des temps et des espaces est appelée à devenir filiale, donc à vivre de la louange offerte par le Fils, en un mot à devenir Eucharistie, dans l'espérance du Royaume. On peut ainsi conclure que l'économie sacramentelle est pertinente avec la nature de l'Histoire. En un sens très profond, elle fait l'Histoire ; elle la fait naître à sa vocation. Loin de résumer l'Eucharistie à une piété individuelle où des personnes prient côte à côte sans communiquer entre elles, une telle approche du sacrement saisit la totalité du réel afin de le transformer en vue du Royaume. L'attention s'est beaucoup portée sur les conséquences individuelles de l'Eucharistie, afin de fortifier les progrès spirituels du chrétien. Elle n'a pas assez déployé les conséquences sociales. L'Eucharistie pousse à humaniser le monde, donc à lui conférer sa finalité, celle pour laquelle il a été créé : faire une terre fraternelle au nom de Dieu notre Père.

L'Eucharistie comme Corps

Le Christ est nôtre parce qu'il a assumé notre chair. L'Incarnation le rend semblable à nous en son Corps. Saint Hilaire emploie des expressions très fortes : «Il est en nous en personne, par le moyen de sa chair, et nous sommes en lui» (*La Trinité* VIII,14). Le contexte applique la phrase à l'Eucharistie. Hilaire joue sur le mot «chair» ou plutôt il «passe» d'un sens à l'autre. Le thème du passage est fondamental ; il obéit au dynamisme du mystère. Ainsi, dès l'origine, la chair d'Adam passe en Eve grâce à l'action de Dieu, la chair humaine devient en Marie la chair

du Verbe par l'action de l'Esprit, la chair du Crucifié enseveli ressuscite en chair spirituelle. Cette chair est sacramentellement présente parmi nous (*Traité des Mystères* 1,3), elle est la chair du Christ en l'homme. Dans le Royaume, la chair passe en Dieu. C'est donc le thème du viatique, de la nourriture pour le passage en Dieu. L'Eucharistie continue la Pâque du Fils vers son Père, entraînant l'humanité avec laquelle il fait Corps. L'unité du chrétien avec le Christ se comprend à partir de l'unité du Christ et de l'Eglise, son Corps. Le Corps ecclésial s'étend à chaque baptême. L'Eucharistie donne ce Corps du Christ.

Le Verbe éternel «fait corps» avec la nature divine - en cela, il est égal au Père. Il «fait corps» avec la nature humaine, en quoi il est vrai homme. C'est dire que le Christ n'est pas à approcher par son individualité singulière, telle que, par exemple, l'individualisme actuel le fait. Il est abordé par le côté radicalement relationnel de sa personne - ce que décrit le terme «Fils» et plus particulièrement encore celui de «médiateur» (1 Tm 2,5). De ce fait, l'Eucharistie est présentée comme un mystère relationnel, celui de l'Alliance, mais d'une alliance qui constitue les personnes comme faisceaux de relations.

La chair du Christ conjoint deux mouvements : le Verbe descend du Père pour assumer l'humanité et il remonte vers le Père avec son corps exalté. Tel est l'axe relationnel de l'Eucharistie, ce mystère de l'unité. Ainsi l'Eucharistie bâtit le Corps du Christ dans l'espace et le temps, grâce à la communion de tous les fidèles dans le Christ. Hilaire parle du «mystère du frère» : «Comme le mystère de sa mort a lieu dans son corps, le mystère de cette fraternité a lieu aussi dans la chair. Dieu a des frères du fait de la chair...» (*La Trinité* XI,15-16). Frère et «compagnon» (*ibid.* 20), le Christ l'est de chacun : il rend chacun frère de l'autre. L'Eucharistie est le sacrement de la fraternité.

Ce point est de grande importance pastorale et pour deux situations. Il est vain, je pense, d'attendre que les jeunes retrouvent le chemin de la messe sans passer par le témoignage de la fraternité. L'assistance à la messe ne dispense pas de l'expérience de la fraternité puisque c'est elle qui conduit vers le Frère premier, en même temps qu'elle en découle. Il y a donc une circularité de la vie ecclésiale dont l'Eucharistie est «la source et le sommet». Le sommet devenant source d'une autre étape.

La seconde situation est issue d'un témoignage. Il y avait une communauté qui, pour sa messe dominicale, allait quérir, ici ou là, un prêtre âgé qui célébrait comme il pouvait. Le résultat fut pénible : les gens fuyaient. Alors la communauté a décidé de se réunir pour des prières dominicales en soignant l'accueil, la participation active, donc la fraternité. Parce que ce groupe a «fait Eglise», il a ressenti le besoin intérieur de l'Eucharistie. Alors, peu importait la qualité du célébrant. Il donnait ce que la communauté aspirait à recevoir : le sacrement qui la constitue en communauté. Mais le prêtre n'était plus perçu comme un ministre indispensable et occasionnel ; il était accueilli en frère. Au lieu de se dérouler devant des solitudes juxtaposées, l'Eucharistie révélait ainsi sa puissance d'unir un corps de frères.

A. R.

¹ Cet article est le résumé d'une conférence prononcée le 18 janvier 2003 dans le cadre du Colloque Saint-Hilaire, à Poitiers. Le texte intégral de la conférence paraîtra dans la série des publications du Centre théologique du diocèse de Poitiers.

² Prière d'invocation à l'Esprit Saint pour qu'il rassemble les chrétiens dans l'unique peuple de Dieu, grâce à leur communion au Christ (n.d.l.r.).

Mourir est chose sérieuse

Réflexion des évêques suisses sur l'euthanasie

par Pierre EMONET

En Suisse, comme dans d'autres pays, il est beaucoup question d'euthanasie. Des voix s'élèvent pour demander de nouvelles dispositions légales en vue de décriminaliser la mort sur demande. Le Parlement en discute et dans un avenir plus ou moins proche le peuple devra se prononcer. Les évêques suisses se sont engagés dans le débat en publiant une importante lettre pastorale sur le sujet.¹ Tout en rappelant l'interdiction biblique de tuer un innocent, ils proposent leur conception de la vie et de la mort. Nous présentons ici les grandes lignes de leur réflexion.

Mourir est une chose sérieuse. L'affirmation relèverait d'une lapalissade si le débat actuel sur l'euthanasie ne la justifiait pleinement. A force de revendiquer le droit d'abrèger arbitrairement la vie, on finit par banaliser la mort. Aussi l'enjeu du débat sur l'euthanasie dépasse de loin le seul aspect légal d'un geste fatal. Il intéresse le sens même de l'existence humaine, la conception que l'on a de l'homme, de son destin, de sa dignité ; il engage un style de société, la place qu'elle fait aux malades, aux vieux et aux handicapés. Parmi les valeurs en jeu, on peut citer la liberté à disposer de sa vie, une certaine compréhension du bien-être personnel et collectif, du sens social, de la solidarité, de la souffrance et de la mort.

La mort n'est pas seulement un phénomène biologique. Comme événement majeur de l'existence personnelle, elle a un caractère existentiel, social et religieux bien précis : elle représente ce moment unique, où l'existence d'une personne prend tout son sens face à elle-même, à la société et au Créateur. En un mot, la vie et la mort sont si étroitement liées, qu'elles s'éclairent l'une l'autre.

La mort est la seule promesse certaine que le nouveau-né trouve dans son ber-

ceau : à peine né, le voilà déjà en route vers la mort. Chacun vit plus ou moins consciemment dans cette perspective, sans pour autant se rendre bien compte de ce que sera sa propre mort. Personne ne fait l'expérience de sa mort, sinon le moment venu, et personne n'est jamais revenu nous en parler à la première personne. Autrefois, la mort faisait partie de la vie comme une réalité familière, assez bien intégrée dans l'ordinaire de la famille ou de la société. Aujourd'hui, devenue un tabou à exorciser, elle est refoulée dans des établissements spécialisés et les morts, dont les cendres sont dispersées aux quatre vents, sont vite oubliés. Le spectacle, le reportage *live* de meurtres, de guerres, de terreurs ou d'accidents banalisent la mort. Certains, enfin, veulent la maîtriser en décidant eux-mêmes du moment et de la manière de leur propre mort.

L'ultime accomplissement

Désireuses elles aussi d'appivoiser la mort, les religions proposent un autre chemin, celui du Mystère et de la rencontre

avec le Tout Autre : un chemin de confiance et d'espérance. Chacune affirme à sa manière que la mort ne brise pas l'élan de la vie. Le défunt ne quitte pas ce monde pour retourner dans le néant ou pour s'en aller dans une solitude désolée ; il part vers un autre monde, fait de relations et de bonheur, souvent conçu comme plus réel et désirable que celui qu'il quitte.

Pour la Bible, la mort est liée au respect de la vie. Dieu lui-même est le Vivant, celui qui ne meurt jamais, et toute vie est un don de Dieu. Aussi, toute vie est sacrée, celle de l'homme surtout, qui vit du souffle de Dieu jusqu'au moment où Dieu le rappelle. Le christianisme va encore plus loin en proposant l'inimaginable : Dieu lui-même connaît la mort en Jésus qui meurt *pour nous*. Dès lors, le chrétien est uni au Christ jusque dans sa mort : il ne meurt jamais seul. Cette conviction change le regard qu'il porte sur la mort. Puisqu'il meurt avec le Christ, il ressuscitera avec lui ; il sait que la vie finira par l'emporter, que le passage de la mort ne débouche pas dans le vide et que ses défunts sont déjà là où il sera.

Le retour au Créateur, la rencontre avec le Christ, l'ultime accomplissement d'un destin personnel ne peuvent faire l'objet de manipulations humaines. Ils requièrent le plus grand respect de la part de ceux et celles qui, à divers titres, assistent un mourant, un malade grave ou un grand handicapé. La dignité de la personne est en jeu et c'est elle qui constitue l'ultime critère qui permettra d'évaluer ce qui est permis ou défendu, ce qui convient ou ne convient pas dans l'assistance aux mourants.

Il est vrai qu'il n'est pas toujours facile d'apprécier en quoi consiste la dignité d'un mourant. D'ordinaire, c'est la capacité à disposer de soi-même qui la fonde. Si une personne proche de la mort est de moins en moins capable de décision, il faut pourtant rappeler que la dépendance n'évacue pas sa dignité essentielle. D'une certaine manière, l'homme est un être fondamenta-

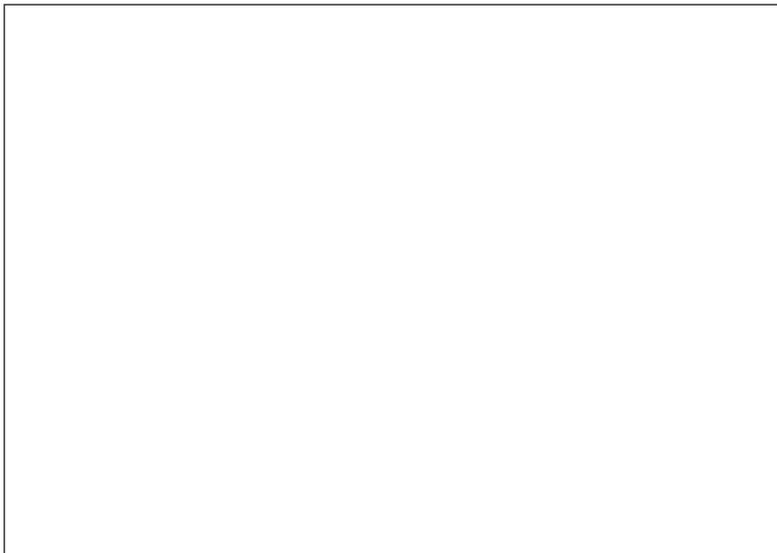
lement dépendant dans la mesure où il ne s'est pas donné la vie, mais l'a reçue. Au cours de son existence, il doit souvent choisir le style de dépendance qu'il souhaite vivre dans la sphère familiale, sociale et professionnelle. La mort représente une ultime dépendance qu'il peut accepter sans que sa dignité en soit diminuée.

Moralité d'un acte

Le terme d'euthanasie recouvre toutes une séries d'interventions destinées à mettre fin à une vie, à faire mourir une personne qui souffre gravement ou qui est mourante, à sa demande ou pour son bien. Dans le cadre de cette définition générale, le débat politique et juridique retient quatre manières de pratiquer l'euthanasie.

On parle d'*euthanasie passive* lorsqu'on renonce à des mesures destinées à maintenir en vie un patient (débrancher une machine, interrompre un traitement). *L'euthanasie active indirecte* consiste à administrer des substances destinées à combattre la douleur, mais dont les effets secondaires sont susceptibles de réduire la durée de vie. *L'euthanasie active directe* vise à provoquer consciemment la mort du patient pour abrégé ses souffrances. *L'assistance au suicide* aide une personne qui souhaite se suicider à passer à l'acte en lui fournissant un produit létal ou en lui indiquant comment s'en servir. Du point de vue éthique et juridique, on distinguera si l'aide a été apportée avec (*euthanasie volontaire*) ou sans (*euthanasie non volontaire*) le consentement du patient. Si la mort est infligée contre sa volonté, on parle alors d'*euthanasie involontaire*.

On le voit, l'évaluation de la moralité d'un acte qui entraîne la mort ne se limite pas à sa matérialité (donner de la morphine ou administrer des analgésiques), encore faut-il tenir compte des intentions et des circonstances dans lesquelles il est posé. Dans cette perspective, l'euthanasie



De l'importance de l'accompagnement.

passive ne pose pas de problème. Personne n'est tenu à l'acharnement thérapeutique ; il est toujours possible de refuser des procédures médicales onéreuses, périlleuses, extraordinaires ou disproportionnées. Chacun a le droit de mourir de sa mort naturelle.

L'euthanasie indirecte (l'usage des analgésiques au risque même d'abrégger les jours du moribond) se justifie au nom du principe du double effet : on peut vouloir calmer la douleur (effet positif voulu), sans chercher directement la mort (effet négatif seulement toléré).

Par contre, les évêques condamnent vigoureusement l'euthanasie directe. «En tant qu'évêques, nous ne pouvons pas accepter la légalisation de l'homicide sur demande au plan du droit pénal, même pas sous la forme d'une exemption de peine pour celui ou celle qui pratique l'euthanasie active directe "lorsque le patient demande de manière sérieuse et instante que la mort lui soit donnée (...) pour mettre fin à des souffrances insupportables et irrémédiables.»² L'euthanasie directe transgresse une des lois fondamentales de la communauté humaine, l'interdiction de tuer l'innocent. Du point de

vue chrétien, il constitue une ingérence dans le domaine divin, qui annule la confiance en Dieu et la solidarité avec le Christ. A ces considérations d'ordre philosophique et religieux, s'ajoutent des conséquences sociales graves. Les expériences faites aux Pays-Bas montrent qu'on ne saurait exclure le risque de dérapages. On glisse vite de la mort administrée sur demande à celle infligée contre leur volonté à des personnes gravement han-

dicapées ou atteintes de maladies psychiques incurables. En Suisse, le cas de Lucerne est encore dans les mémoires.³

Les évêques rejettent tout aussi catégoriquement l'aide au suicide, rejoignant les directives médico-éthiques de l'Académie suisse des sciences médicales. Au passage, ils épinglent la législation pénale suisse obsolète, qui considère que l'assistance au suicide ne peut être poursuivie du moment qu'elle «ne se fonde pas sur des motivations égoïstes», qui ne dit rien de l'aide au suicide pour des personnes souffrant de maladies psychiques, ni de la propagande en faveur de l'aide au suicide. Ces omissions, inacceptables du point de vue social, exigent que l'article 115 du Code pénal suisse soit modifié en conséquence.

L'intervention active d'une tierce personne peut être présentée comme un acte de compassion, posé de bonne foi, surtout lorsqu'elle accède à la demande d'un malade qui souhaite la mort pour soulager ses proches d'un poids trop lourd. C'est oublier qu'une bonne intention ne justifie jamais une action objectivement mauvaise. Mais il y a plus. Les personnes qui deman-

dent la mort le font souvent sous la pression de la douleur ou parce qu'elles ont l'impression de ne plus être utiles et d'être une charge pour leur entourage. Les recherches cliniques montrent que ce genre de demande tend à disparaître dans la mesure où, grâce aux soins palliatifs, les douleurs diminuent, les patients peuvent manifester leur angoisse et être associés activement aux traitements.

Assistance aux mourants

Les évêques ne se limitent pas à rappeler les limites à ne pas franchir à propos de l'euthanasie. Ils proposent aussi des directives pastorales pour l'accompagnement physique et spirituel des mourants. La dernière partie de leur lettre est un fervent plaidoyer pour que, dans l'assistance aux mourants, on tienne compte des quatre besoins essentiels de la personne qui meurt : la crainte de mourir dans la solitude, celle de souffrir, le désir de mettre en ordre ses affaires et d'aborder la suite du chemin avec espérance. Deux aspects majeurs de cette assistance retiennent leur attention, les soins palliatifs et l'accompagnement pastoral.

Les soins palliatifs, qui se sont développés comme une nouvelle discipline médicale, permettent d'épargner le plus possible au patient les conséquences douloureuses de sa maladie. Ils proposent une aide plus globale que les seuls actes médicaux, qui va des mesures antalgiques à l'accompagnement psychosociologique et spirituel en vue d'une mort dans la dignité. Ils exigent des équipes soignantes bien formées et impliquent la famille et les proches du mourant.

En Suisse, l'accès aux soins palliatifs reste encore lacunaire. Aussi est-il urgent de les introduire comme matière obligatoire dans les facultés de médecine et les écoles pour le personnel soignant, d'en faciliter l'accès sans surcharge financière pour toute personne souffrant d'une maladie incurable

et d'urger de la part des cantons la transformation des structures ambulatoires en unités de traitements palliatifs.

Une personne en fin de vie a besoin de sentir qu'elle n'est pas abandonnée. En plus des soins médicaux, elle a besoin de présence et de toute une foule de petits services et, dans la mesure où elle le souhaite, de parler et de prier. C'est ici que des personnes bénévoles et les services sociaux des paroisses ont un rôle à jouer. Enfin, l'aide pastorale, dispensée par les assistants pastoraux et les autres personnes engagées dans les aumôneries, apporte le réconfort des sacrements, de la prière, des lectures, des entretiens sur le sens de la vie, de la souffrance et de la mort. Autant d'aides qui peuvent rendre plus supportable le passage de la mort.

«Si le degré de civilisation d'une société se mesure à son attitude face à la mort, la nôtre n'est pas brillante», écrivent les évêques. En condamnant l'euthanasie directe et l'assistance au suicide pour leur préférer les soins palliatifs et l'accompagnement des mourants, ils sont conscients de défendre non seulement la dignité des mourants, mais aussi d'apporter leur part à la construction d'une société plus humaine.

P. E.

¹ **Conférences des évêques suisses**, *Mourir dans la dignité, Lettre pastorale des évêques suisses sur l'euthanasie et l'accompagnement des mourants*, Fribourg 2003. Le document peut être commandé au secrétariat de la CES, au ☎ 026 322 47 94. Il est disponible sur www.cath.ch/ces.

² Proposition de la majorité du **Groupe de travail fédéral Assistance au décès** dans son *Rapport au Département de justice et police*, mars 1999, pp. 34-37.

³ En 2001, à Lucerne, un aide-soignant employé au Centre Eichhof, a avoué avoir assassiné 9 patients atteints de la maladie d'Alzheimer, en l'espace de six mois.

Syndicalisme : le retour

par Dan GALLIN,* Genève

Le déclin du syndicalisme a été un thème à la mode pendant longtemps. Dans les années 1980 et 1990, avec la montée de la mondialisation, le syndicalisme a de fait reculé dans de nombreux pays. Les causes en sont multiples : la décomposition de la classe ouvrière et sa recomposition sous d'autres formes, la répression, à différents niveaux d'intensité mais toujours présente, l'inertie des organisations devant le changement. Aujourd'hui, le syndicalisme semble rebondir, empruntant de nouvelles formes. Il se montre plus impliqué dans la société civile, plus féminisé, plus international. Un grand mouvement fait de réseaux multiples et convergents est ainsi en train de naître.

L'avènement d'une économie mondialisée a énormément accru la puissance des sociétés transnationales et la mobilité du capital, d'autant plus que les syndicats, en dépit de leur idéologie internationaliste et de l'existence d'organisations syndicales internationales, ont continué à se battre pour l'essentiel dans le cadre de l'Etat national. Les entreprises ont donc délocalisé leur production dans des pays où la main-d'œuvre est meilleur marché parce que les syndicats y sont faibles ou interdits (d'Allemagne en Hongrie, de Hongrie en Ukraine, d'Ukraine en Chine). Les organisations syndicales internationales peinent à construire des structures efficaces, capables de suivre et de confronter les entreprises où qu'elles aillent.

La structure des entreprises a aussi changé. En réduisant le nombre de postes permanents à temps plein, en décentralisant et en sous-traitant toutes leurs activités, hormis celles de base, et en ayant recours autant que possible aux différentes formes de travail précaire (temps partiel, temporaire, saisonnier, sur appel) le patronat dérègle le marché du travail. La sous-traitance en cascade aboutit finale-

ment au travail à domicile, avec des conditions de travail et de rémunération qui se dégradent au fur et à mesure que l'on s'éloigne du centre. Or les travailleurs en sous-traitance, de plus en plus nombreux, tombent hors du champ d'action des syndicats traditionnels. C'est ce qui explique, par exemple, la chute du taux de syndicalisation au Japon (de 56 % en 1950 à environ 20 % aujourd'hui), mais aussi dans d'autres pays industrialisés.

A ces travailleurs éjectés de l'emploi formel par la restructuration des entreprises, s'en ajoutent des millions d'autres, victimes de la crise de la dette des pays en voie de développement, du démantèlement du secteur public, de la déréglementation du travail dans le cadre des programmes d'ajustement structurel (PAS) du Fonds monétaire

* L'auteur est ancien secrétaire général de l'Union internationale des travailleurs de l'alimentation et de l'agriculture. Il a créé en 1997 le Global Labour Institute (www.global-labour.org), une fondation suisse qu'il dirige depuis et dont l'objectif est de promouvoir la solidarité internationale entre les organisations syndicales, et entre celles-ci et les autres institutions de la société civile.

international et de la Banque mondiale, ainsi que de la succession de crises économiques et financières depuis 1997. Ces travailleurs se voient précipités dans l'économie informelle : d'abord en Asie, ensuite dans les pays d'Europe centrale et orientale (PECO) et les pays successeurs de l'URSS, et dernièrement encore en Argentine, avec une chute catastrophique de leur niveau de vie.

Dans les pays en voie de développement, les travailleurs informels représentent la majorité de la population active (par exemple, 60 % au Brésil et au Mexique, 97 % en Inde ; en Afrique, 80 % de l'emploi non agricole, 60 % de l'emploi urbain et 90 % des nouveaux emplois). Dans les pays industrialisés (Europe occidentale, Amérique du Nord et Japon), l'économie informelle est en croissance et se situe actuellement en moyenne autour des 15 % de la population active.

La mondialisation a donc eu pour conséquence de démanteler le secteur public et même le secteur formel privé, base traditionnelle du mouvement syndical et de ses acquis sociaux, alors que les travailleurs de l'économie informelle, sans droits ni protection sociale ni représentation syndicale, restent intégrés aux chaînes de production et de commercialisation mondiales.

La répression

Enfin, la répression a été, et reste, une entrave majeure à la syndicalisation dans de nombreux pays. Chaque année, plusieurs milliers de syndicalistes sont assassinés, emprisonnés, battus ou torturés par les forces de répression et souvent condamnés à de longues peines de prison. Chaque année, des centaines de milliers de travailleurs et travailleuses perdent leur emploi pour le seul fait d'avoir essayé d'organiser un syndicat. Dans de nombreux pays, les syndicats libres sont interdits, notamment en

Chine, qui à elle seule attire la majorité des investissements étrangers dans le monde. Les pays où les droits syndicaux sont reconnus et respectés sont de fait minoritaires.

Cependant, même au creux de la vague, le recul n'a pas été universel. Partout où les conditions politiques lui sont restées favorables, en partie grâce à ses propres efforts, le mouvement syndical a résisté. C'est notamment le cas dans les pays nordiques où les syndicats ont maintenu les taux d'organisation les plus élevés du monde (autour de 80 %) et une forte influence politique, malgré les restructurations économiques et la montée du chômage. Dans les pays de l'Europe du Sud, comme la Grèce, l'Espagne et le Portugal, encore des dictatures dans les années '70, le mouvement syndical fait preuve d'un dynamisme que d'autres syndicats européens pourraient lui envier. Aux Philippines, le mouvement syndical s'est fortement développé après la chute du dictateur Marcos ; en Afrique du Sud, il a été l'un des principaux artisans et bénéficiaires de la chute de l'apartheid ; en Corée du Sud et au Brésil, il est la principale force du mouvement démocratique, en alliance avec des nouveaux mouvements sociaux.

J'écrivais ici-même, il y a cinq ans, que le mouvement syndical n'était pas en déclin mais en transformation.¹ Cette mutation lui est imposée par les défis de la mondialisation et elle est inéluctable. Il est encore trop tôt pour généraliser et pour dire que le mouvement syndical est déjà passé de la résistance à l'offensive, mais on peut déceler les signes d'un renouveau syndical et d'autres éléments laissent présager un renversement de tendance. Ils sont visibles dans les pays qui ont été les premiers à subir l'assaut de la vague néolibérale, tels que les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, mais aussi ailleurs. En gros, il s'agit de l'essor des nouveaux mouvements sociaux, l'organisation dans le secteur informel, la féminisation du syndi-

calisme, le discrédit du programme néo-libéral, le retour de la politique et le renforcement du syndicalisme international.

Coalition sociale

Aux Etats-Unis, depuis qu'une nouvelle direction a été élue à la tête de l'American Federation of Labour - Congress of Industrial Organizations (AFL-CIO), lors de son congrès de 1995, le syndicalisme est en mouvement. Le changement se manifeste dans trois domaines : l'organisation, une politique d'alliance avec les mouvements sociaux, une plus grande ouverture vers la gauche politique.

Dans le domaine de l'organisation, une des premières mesures de la nouvelle direction a été de décupler le budget pour les activités de recrutement (de 2 à 20 millions de dollars par an). Le président de l'AFL-CIO élu en 1995, John Sweeney, et son équipe proviennent de la Fédération des services (SEIU), le seul syndicat qui, depuis longtemps, fait du recrutement une priorité et qui a gagné des membres au lieu d'en perdre. Une grande partie de son succès est dû à une stratégie d'alliance avec le monde associatif dans des campagnes ciblées : les services d'entretien d'immeubles, les services de santé, les soins à domicile. Cette stratégie est devenue celle de l'AFL-CIO dans son ensemble.

L'AFL-CIO participe aussi aux grandes manifestations contre l'OMC et les institutions financières internationales, à commencer par celle de Seattle de 1999 où les syndicats, pour la première fois, étaient présents en force. La centrale syndicale s'est en outre engagée contre une guerre préventive contre l'Irak. Au lendemain des attentats du 11 septembre 2001, Sweeney offrait à Bush son soutien «inconditionnel». Depuis, la politique ultra-conservatrice du gouvernement dans le domaine social et économique et son aventurisme

en politique étrangère a fait basculer l'AFL-CIO dans l'opposition et dans le camp de la paix. De nombreuses organisations locales, régionales et des fédérations de l'AFL-CIO ont pris une part active dans le mouvement contre la guerre, notamment lors des manifestations du 15 février. John Sweeney et John Monks, secrétaire général du TUC, la centrale syndicale britannique, ont écrit conjointement, le 30 janvier 2003, une lettre à Bush et à Blair les appelant à n'entreprendre aucune action militaire sans l'aval des Nations Unies, sans l'appui de tous les Etats alliés et sans la «légitimité internationale la plus forte».

Sur le terrain, les syndicats britanniques sont encore plus clairs. En février, deux conducteurs de locomotives, soutenus par leur syndicat, ont refusé de conduire des trains transportant du matériel de guerre, et plusieurs fédérations et organisations locales ont menacé de répondre à la guerre par la grève. En fait, les syndicats ont participé massivement dans tous les pays aux manifestations anti-guerre du 15 février, contrairement à ce qui s'est passé lors de la guerre du Golfe de 1991 et même dans la dernière phase de la guerre du Vietnam.

Il y a à cela une explication évidente : c'est, d'une part, l'essor du mouvement «altermondialiste» dans les quatre ou cinq dernières années. Dans de nombreux pays, le mouvement syndical a rejoint cette coalition, par un effet d'entraînement et parce qu'il est obligé de faire des alliances plus larges pour résister aux gouvernements conservateurs.

D'autre part, le modèle néo-libéral se discrédite lui-même par les nombreux scandales qui frappent des sociétés prestigieuses, fleurons du capitalisme, par le manque de scrupules et l'arrogance ostentatoire de grands patrons, par les effets sociaux néfastes évidents du modèle. La perte de crédibilité du modèle néo-libéral incite à chercher des alternatives. Le mouvement syndical redécouvre ainsi une par-

Les femmes s'impliquent plus.

tie essentielle, mais longtemps oubliée, de son mandat : la défense des intérêts de ses membres passe par un changement de société. Il recommence à croire qu'un autre monde est possible.

Féminisation

L'économie informelle est en croissance, mais les travailleurs, et surtout les travailleuses, s'y organisent aussi, malgré toutes les difficultés. Les femmes s'organisent parce que c'est ce que font tous les travailleurs spontanément pour se défendre, et ceci indifféremment de la relation d'emploi. En Inde, un syndicat de femmes auto-employées, la Self Employed Womens Association (SEWA), qui s'est

lancé il y a vingt-cinq ans avec quelques centaines de participants, compte aujourd'hui près de sept cent mille membres. C'est un exemple parmi d'autres.

A la fin de l'année dernière, une fédération internationale de syndicats de vendeurs ambulants (StreetNet) s'est créée : son siège est en Afrique du Sud et elle compte des membres en Afrique, en Asie et en Amérique latine. A cela s'ajoutent des syndicats de travailleuses à domicile, d'employées de maison et d'autres, dans le monde entier. Ils sont aidés par des mouvements de femmes, par des organisations d'éducation ouvrière, par des organisations de solidarité et, de plus en plus, par les syndicats traditionnels. Un grand mouvement, fait de réseaux multiples et convergents, est ainsi en train de naître. Il

commencera à peser sur les rapports de force sociaux ces prochaines années.

Ce mouvement va de pair avec la féminisation du mouvement syndical. Presque partout, les femmes sont encore très sous-représentées dans les directions syndicales. Dans trois pays seulement, une femme est à la tête d'une confédération : Australie, Norvège, Suède. Sur les dix fédérations internationales, une seule a une secrétaire générale (celle du bâtiment). Mais sur le terrain, cela change. Aux Etats-Unis, par exemple, l'écart des salaires entre hommes et femmes est en train de rétrécir, parce qu'un plus grand nombre de femmes se syndiquent alors que les syndicats perdent encore des membres. En Grande-Bretagne, la grève des employés des municipalités de juillet 2002, qui s'est soldée par une augmentation des salaires de 7,7 %, était la plus grande grève de femmes dans l'histoire du pays. En Suisse, le syndicat UNIA, créé en 1996 par le SIB et la FTMH pour organiser le commerce, les hôtels et restaurants et d'autres services, est majoritairement composé de femmes, pour la plupart jeunes. C'est aussi le seul syndicat de l'Union syndicale suisse qui soit en croissance constante. Le nouveau syndicalisme sera beaucoup plus féminin, plus représentatif et plus inventif.

Sur le plan international, l'action des fédérations syndicales est devenue plus professionnelle et efficace. Les accords internationaux entre sociétés transnationales et fédérations syndicales internationales, qui portent sur des questions de principe, en premier lieu la reconnaissance des droits syndicaux, commencent à créer un système de relations sociales internationales. Le premier accord de ce type avait été conclu entre la fédération de l'alimentation UITA et la société Danone en 1988 ; à présent, il y en a une vingtaine, dans presque tous les secteurs. La fédération des transports ITF a réussi à imposer

des normes, y compris des salaires minimums, dans l'industrie maritime. Le nouveau syndicalisme sera donc beaucoup plus international.

Le syndicalisme a toujours été un combat difficile, souvent dangereux. Il est porté par des millions d'hommes et de femmes qui luttent chaque jour, partout dans le monde, parce qu'ils ne peuvent faire autrement, avec les ressources d'intelligence, de courage, d'humour, de ténacité et de créativité qui sont propres à la condition humaine. C'est dans ses membres qu'il trouve, chaque jour, chaque année et chaque siècle, la source de son renouvellement.

D. G.

¹ *Le syndicalisme, une réponse à la mondialisation*, **choisir**, n° 460, avril 1998, pp. 26-29.

L'Atelier Oecuménique de Théologie

propose

Dieu en manque manque de Dieu

Ni l'homme, ni le Dieu de Jésus-Christ ne sont autosuffisants : faiblesse et manque les caractérisent. Une nouvelle alliance peut-elle ressurgir entre ce Dieu à la recherche de l'homme et cet homme en manque de Dieu ?

Formation théologique ouverte à tous

DE SEPTEMBRE 2003 À JUIN 2005

Renseignements et inscriptions :
Secrétariat de l'A.O.T. : ☎ 022/321 40 88
e-mail : admin@aotge.ch www.aotge.ch

Grands barrages, grands dommages

par Jean-Claude HUOT,* Lausanne

Edifices de prestige, les grands barrages ont longtemps été considérés comme des instruments indispensables du développement. Alors qu'est célébrée en 2003 l'Année internationale de l'eau douce, les voix qui contestent ce point de vue sont toujours plus nombreuses. Présentation des enjeux de cette controverse.

«**Z**hong Jian se souvient toujours de l'endroit où se trouvait sa maison à l'ombre du pont traversant un affluent du Yang-Tsé. Il marche le long d'une rue de la vieille ville de Wanzhou, montrant l'endroit où s'élevait l'école primaire de sa fille. Tout ce qui reste, ce sont des tas de pierres attendant d'être transportés avant que l'eau ne couvre la partie basse de la ville à cause de la montée des flots provoquée par le barrage des Trois Gorges.»¹ Ce témoignage d'une personne déplacée à cause de la construction du barrage sur le Yang-Tsé illustre bien l'impact des grands barrages. Une telle entreprise bouleverse l'existence de millions de personnes : leur cadre de vie est noyé par les eaux, elles doivent s'installer ailleurs et souvent elles ne profitent en rien des avantages procurés par la nouvelle construction.

Le barrage des superlatifs

Le barrage des Trois Gorges est le plus gigantesque des grands barrages (185 m de haut, 2,3 km de long). Il forcera au déplacement près de 2 millions de personnes en créant, dès juin de cette année, un lac de

600 km², sur une surface de 1084 km². Pour imaginer ce que cela signifie, il faut se représenter un barrage sur le Rhône de 500 m de long et de 170 m de haut, en aval de Genève. Un million de personnes devraient quitter leur logement de Genève à Sierre. Les vieilles villes, les châteaux et les abbayes des bords du Léman et du Valais seraient inondés.

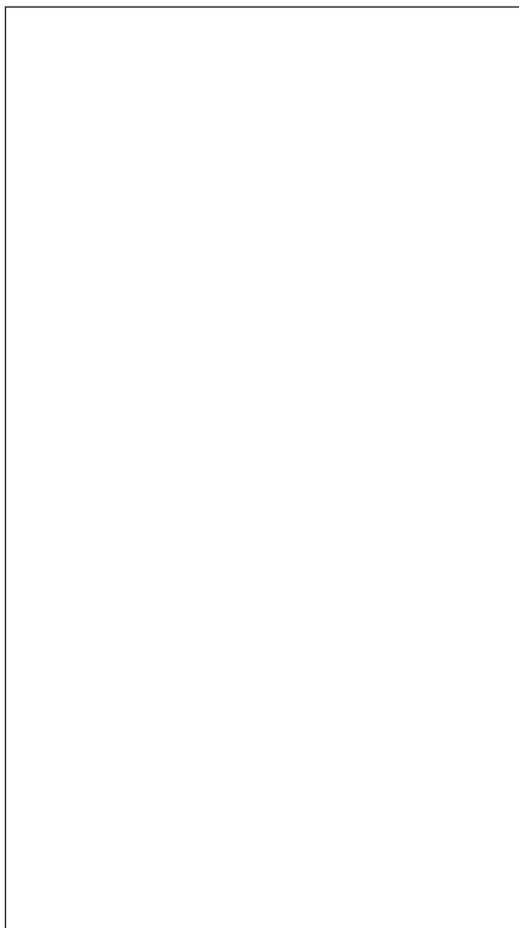
Un cataclysme de cette ampleur est en train de se produire dans la vallée du Yang-Tsé. Les travaux de construction, commencés en 1993, entrent cette année dans leur ultime étape. En juin prochain, le barrage des Trois Gorges sera partiellement rempli. De son niveau actuel de 66 m, l'eau passera à 135 m, avant d'atteindre la cote maximale de 175 m. Huit villes seront alors englouties, 4500 villages disparaîtront, 800 sites culturels, historiques et archéologiques seront noyés à jamais. Seuls certains d'entre eux auront été déplacés ou seront protégés des flots.

Dès le mois d'août, le barrage produira donc de l'électricité. Quand il sera achevé, en 2006, il aura une puissance de 18 000

* Secrétaire permanent de la Déclaration de Berne, www.ladb.ch.

MW, soit plus que toutes les centrales hydroélectriques et nucléaires de Suisse, et il pourra couvrir 9 % des besoins en électricité de la Chine. Ce barrage a également pour mission de maîtriser les inondations provoquées par le Yang-Tsé et d'assurer la navigabilité du fleuve jusqu'à la ville de Chongqing, au bout du lac.

Mais un projet d'une telle ampleur ne va pas sans dommages «collatéraux» : disparitions d'espèces animales rares, dont un dauphin d'eau douce, modification du climat, régime des eaux bouleversé tant en amont qu'en aval, pollutions, alluvions



Construction du barrage des Trois Gorges (août 2001).

s'accumulant dans le bassin... Les avertissements des experts n'ont pas manqué depuis le début des années 80, mais ni les rapports affirmant que le barrage ne changerait rien aux inondations survenant en aval, ni les études annonçant les pollutions à venir ou l'ensablement des ports n'ont modifié l'avis du gouvernement. Les condamnations pour corruption, les fissures apparues dans le barrage en raison des matériaux défectueux utilisés ou les campagnes internationales de protestation contre le coût économique, social et environnemental du projet n'ont rien changé non plus. Le barrage sera mis en eau cet été et il sera terminé en 2006.

Le cas du barrage des Trois Gorges n'est pas isolé. D'autres ouvrages font l'objet de controverses. Un barrage est qualifié de grand quand il mesure plus de 15 m de haut et retient 3 millions de m³ d'eau au moins. Il en existe 45 000 dans le monde, dont 144 en Suisse (La Grande Dixence, Mauvoisin par exemple), 4 000 en Inde et 22 000 en Chine !

La plupart des grands barrages construits depuis les années '50 se situent dans des pays en développement. Ils touchent les plus grands fleuves de la planète. Le bassin du Mékong est destiné à abriter 50 grands barrages, dont celui de Yali, au Vietnam. Entre le Tigre et l'Euphrate, la Turquie prévoit plus de 20 barrages dans son Projet du Sud-Est anatolien (Gap), dont celui d'Ilisu dans lequel une entreprise suisse est impliquée. En Inde, c'est le fleuve Narmada qui est menacé par une trentaine d'installations, dont celle de Sardar Sarovar près de son embouchure dans la mer d'Oman. Sur le Nil blanc, l'Ouganda planifie la construction d'un barrage qui ferait disparaître une des principales attractions touristiques du pays, les chutes de Bujagali. Dans l'Amazonie brésilienne, les mines de bauxite et la production d'aluminium sont à l'origine de plusieurs installations hydroélectriques.²

Ces barrages ont en commun plusieurs caractéristiques : ils détruisent des terres cultivables et des écosystèmes, déplacent des populations qui n'en profitent guère, coûtent très chers et impliquent les plus grands acteurs mondiaux de la finance, de l'industrie ainsi que les principaux gouvernements. En Chine, le barrage des Trois Gorges coûtera au moins 24 milliards de dollars. La filiale suisse de l'entreprise Alstom, impliquée dans la construction de la centrale électrique, bénéficie d'une garantie contre les risques à l'exportation couverte en dernier ressort par la Confédération.³ En Ouganda, la construction du barrage de Bujagali est confiée à une entreprise américaine et son financement est assuré par la Banque mondiale. Dans ce cas également, la branche suisse d'Alstom est impliquée.⁴ Sa réalisation engendrerait un accroissement considérable de la dette publique ougandaise.

Un tournant

Ces problèmes ont été mis en évidence par la Commission mondiale des barrages. Créée en 1998 sous l'égide de la Banque mondiale et de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) suite à l'action concertée d'organisations non-gouvernementales, la commission a réuni autour de la table tous les acteurs de la problématique des grands barrages : ONG, industries, institutions publiques et scientifiques. C'est ainsi que Göran Lindahl, le PDG d'Asea Brown Boveri, a côtoyé durant deux ans Medha Paktar, figure charismatique des habitants de la vallée de la Narmada (Inde) en lutte contre plusieurs grands barrages. Le rapport de la Commission mondiale des barrages (novembre 2000) pose un constat sans appel. Après avoir examiné dans le détail plusieurs grands barrages, il constate que ces édifices produisent dans l'ensemble moins d'électricité que prévu,

ne fournissent pas l'eau attendue et ne permettent pas de contrôler les inondations. De plus, ils coûtent plus cher que prévu, si bien que leur rentabilité est loin de répondre aux attentes. Souvent, d'autres moyens auraient pu être mis en œuvre à moindre coût pour atteindre les mêmes objectifs. La commission relève en outre «une absence généralisée de volonté de faire face aux problèmes du déplacement de populations» et les impacts sur les écosystèmes dans l'ensemble «plus négatifs que positifs». Enfin, elle déplore que «les groupes défavorisés et autres groupes vulnérables, ainsi que les générations futures, assument probablement une part disproportionnée des coûts sociaux et environnementaux des projets de grands barrages, sans obtenir une part comparable des avantages économiques».

Devant le constat d'une «incapacité généralisée à considérer les populations touchées comme des partenaires ayant des droits», la commission propose une nouvelle approche pour la conception de nouveaux barrages qui prenne en compte les droits humains, notamment ceux qui sont menacés par de tels projets, ainsi que les risques encourus par les populations. Il est, selon elle, prioritaire d'identifier les groupes concernés par la construction d'un grand barrage et de les impliquer dans l'élaboration du projet par une véritable participation aux négociations. C'est pourquoi la commission demande d'obtenir l'accord du public : «Les processus et mécanismes décisionnels doivent favoriser la participation éclairée de tous les groupes [concernés] et aboutir à une adhésion démontrable aux décisions clés.» La commission exige par ailleurs que ces groupes soient considérés comme prioritaires parmi les bénéficiaires du projet.

Ayant relevé la faiblesse de la prise en compte des critères sociaux et environnementaux, la commission demande encore que ceux-ci «revêtent la même importance que les facteurs économiques et finan-

ciers» quand il s'agit de décider s'il convient ou non d'édifier un barrage, car souvent il existe des alternatives à cette construction. C'est pourquoi elle demande que la priorité soit donnée «à l'amélioration de l'efficacité et de la viabilité des systèmes existants».⁵

L'eau comme «bien public»

Mettre au même niveau de priorité l'efficacité économique, la question sociale et le respect de l'environnement suppose un profond changement de perspective. Jusqu'à présent, l'approche technique et économique a prévalu dans la gestion de l'eau douce comme dans d'autres secteurs. Pourtant, l'eau est un bien tout à fait particulier. Source de vie, elle assume aux yeux des sociétés et des religions des fonctions qui vont bien au-delà de la simple utilité. L'eau est un bien public, elle appartient à tous et son usage ne peut être accaparé par une personne ou un groupe.⁶ Le 3^e Forum mondial de l'eau, qui s'est tenu du 16 au 23 mars à Kyoto, au Japon, devait répondre à ces questions essentielles : comment régler la question de la propriété de l'eau ? qui possède l'eau d'un fleuve ?

Cela étant posé, la gestion de l'eau nécessite de grands investissements. L'infrastructure à mettre en place pour acheminer et traiter l'eau potable, irriguer les terres cultivables ou produire de l'électricité coûte cher. Qui doit en assumer les coûts et qui en bénéficiera ? Se pose donc une question de répartition qui nécessite une décision politique, car le marché seul ne peut la résoudre : il ne s'adresse en effet qu'à la demande solvable et laisse de côté la population qui ne dispose pas des moyens financiers pour accéder à l'eau nécessaire à sa subsistance. Dans un tel contexte, la demande de la Commission mondiale des barrages d'impliquer directement et de manière active la population concernée conserve toute son

actualité et dépasse largement la question spécifique des barrages. Donner aux groupes concernés le plein accès aux processus de décision qui influent sur leur accès à l'eau et à l'énergie peut changer radicalement la nature des installations à financer. Il est alors fort probable que les petits barrages et une production d'énergie décentralisée seraient privilégiés, car de tels projets sont davantage en phase avec les moyens financiers et humains locaux.

Une telle évolution irait à l'encontre des intérêts à court terme des entreprises hydroélectriques et remettrait en cause le pouvoir des grandes agences de financement. Le débat risque donc d'être longtemps encore animé.

J.-C. H.

¹ *South China Morning Post*, 9 décembre 2002.

² La plupart de ces projets sont décrits sur le site Internet de l'International River Network : www.irn.org.

³ En décembre 1996, le Conseil fédéral avait accordé à ABB et à Sulzer une garantie contre les risques à l'exportation (GRE) pour les fournitures destinées à la construction du barrage des Trois Gorges. En mars 2000, ABB s'étant retirée du secteur de la production électrique et ayant vendu sa participation à Alstom suisse, cette dernière à son tour a demandé une GRE (n.d.l.r.).

⁴ Pour des informations concernant l'implication d'entreprises suisses dans la construction de grands barrages, voir www.ladb.ch.

⁵ Les citations sont tirées du résumé en français du rapport de la **Commission mondiale des barrages**, *Barrages et développement, un nouveau cadre pour la prise de décisions. Tour d'horizon*. Le rapport complet en anglais, le résumé et les autres documents de travail de la commission sont disponibles à l'adresse suivante : www.dams.org.

⁶ Cf. **Madeleine Bolliger**, *L'eau, un bien public*, in **choisir** n° 511-512, juillet-août 2002, pp. 23-26 (n.d.l.r.).

Les confessions et la Suisse multilingue

par Christophe BÜCHI, journaliste, Prilly

En étudiant l'histoire de la Suisse multilingue, on se rend vite à l'évidence qu'il n'est pas possible de comprendre la question des langues si on ne s'intéresse pas en même temps au christianisme et aux confessions chrétiennes en terre helvétique. Dans notre pays, les problèmes linguistiques et religieux ont toujours été imbriqués de multiples façons. La question religieuse a influencé au cours de l'histoire les relations entre les groupes linguistiques.¹ Mais si la Suisse multilingue ne peut être comprise sans référence au christianisme, pourra-t-elle survivre à une déchristianisation de notre société ? Pour ne pas susciter de faux espoirs, précisons que nous aborderons la question sans prétendre y répondre.

Si on regarde la façon dont les Suisses racontent traditionnellement leur histoire, on constate que les références religieuses y sont nombreuses. La Confédération, selon le mythe fondateur, commence avec un serment, donc avec une référence à Dieu. L'origine religieuse de cet acte originel est d'ailleurs présente dans l'appellation alémanique *Eidgenossenschaft* (*Eid* = serment) ; le terme «Confédération» ne rend qu'imparfaitement le côté solennel du concept allemand. L'autre nom allemand de la Confédération, *Bund*, ne signifie pas seulement pacte, mais alliance : sa connotation religieuse est évidente, dans la mesure où elle renvoie à l'alliance entre Dieu et les hommes. Certes, ces références au divin relèvent du mythe, mais le mythe n'est-il pas un fait réel ?

Bien sûr, si on analyse l'histoire suisse d'une façon plus sobre, il devient évident qu'elle doit davantage à la recherche humaine de puissance qu'à une quête reli-

gieuse. Le pacte fédéral de 1291 est un traité entre trois communautés alpines (Uri, Schwyz et Unterwald), visant à garantir l'ordre et la sécurité dans le pays, à une époque où l'Empire allemand est encore traumatisé par un long interrègne fait d'anarchie et d'insécurité. La fondation relève donc d'abord d'une logique sécuritaire. Cette alliance répond aussi à un autre objectif. La politique traditionnelle des Waldstätten a toujours visé la restriction des droits des seigneurs féodaux du coin par l'obtention de la protection de l'empereur. En termes moyenâgeux, les Suisses ont toujours essayé d'obtenir «l'immédiateté impériale», considérant que le patron lointain est largement préférable aux sous-chefs sur place.

Les pouvoirs féodaux contre lesquels les Confédérés se sont battus étaient des monastères, comme celui d'Einsiedeln, ou alors des dynasties comme les Kybourgs, les Lenzbourgs et surtout les Habsbourgs. Or, dès

1273, un Habsbourg, Rodolphe I^{er}, occupe le trône impérial : la politique traditionnelle des Waldstätten (jouer la carte de l'empereur contre les seigneurs féodaux) devient difficile. Raison de plus pour serrer les rangs. Finalement, le pacte obéit à une logique économique. Au cours du XIII^e siècle, la route du Gothard a été ouverte, reliant le Nord de l'Empire allemand à l'Italie. Cette nouvelle «transversale alpine» offre des débouchés intéressants aux Waldstätten, mais commence aussi à intéresser les Habsbourgs. Dès lors, l'affrontement entre Habsbourgs et Waldstätten devient probable. Ces derniers ont donc intérêt à s'entraider.

Multilinguisme

Remarquons que la Confédération est d'abord une invention alémanique. La première porte vers la latinité n'est ouverte qu'au début du XV^e siècle, lorsque les Waldstätten, dans le but de contrôler l'axe sud du Gothard, descendent en Léventine et transforment cette vallée italienne en bailliage. Il est d'ailleurs intéressant de noter que la Suisse italophone est plus ancienne que la Suisse francophone, même si elle est aujourd'hui beaucoup plus petite. La première expansion de la Confédération se fait donc dans l'axe nord-sud (Lucerne, Zoug, Zurich, etc., et Tessin). Cela change en 1353, lorsque Berne entre dans l'alliance : le centre de gravité de la Suisse bascule alors vers l'ouest. Pour des raisons à la fois politiques, militaires et économiques, les Bernois lorgnent vers le Lac Léman et vers Genève.

L'occasion de s'y installer leur est offerte lors de la guerre contre Charles le Téméraire, duc de Bourgogne et suzerain de la maison de Savoie, seigneur d'une grande partie de la future Suisse romande. Durant le conflit qui éclate en 1474 et finit par la victoire des Confédérés, Berne et ses alliés, notamment Fribourg, occupent une grande partie du

Pays de Vaud. Après avoir obtenu une grosse somme d'argent, ils se retirent, tout en gardant quelques bailliages (Morat, Grandson, Orbe, Aigle) qui deviennent les premières têtes de pont suisses en terre francophone.

En 1481, la cité de Fribourg, bilingue, entre dans la Confédération. Cet accueil de Fribourg - et de Soleure - dans l'alliance n'était pas acquis d'avance. Ce n'est qu'après d'interminables tiraillements entre cantons ruraux et cantons citadins (le grand fossé de l'époque !) et une médiation attribuée à l'ermite Nicolas de Flue que cet élargissement est obtenu.

Mais le vrai passage d'une Confédération alémanique à la Suisse multilingue date du XVI^e siècle. La Réforme à Genève, soutenue par les Confédérés protestants et acquise par un parti genevois favorable aux Suisses appelé *eidgenots* (d'où le terme de huguenot), marque l'entrée de Genève dans la sphère d'influence suisse. En 1536, appelés à l'aide par Genève pour lutter contre la Savoie, les Bernois regagnent l'ouest et occupent de nouveau, et cette fois pour plus de deux siècles, le Pays de Vaud ; les Fribourgeois, sous prétexte de vouloir sauver la confession catholique dans une partie du moins du Pays de Vaud, participent à l'expédition ; les Valaisans occupent le Chablais. En même temps, avec l'aide de Berne, la Réforme s'impose dans les vallées sud du Jura, à Bienne et à Neuchâtel, qui deviennent en quelque sorte des protectorats des Confédérés réformés.

Des clivages qui unissent

C'est dire que la Suisse doit à la Réforme une grande partie de son influence en terre francophone. En forçant le trait, on pourrait affirmer que la Romandie est fille de la Réforme, Berne faisant office de sage-femme. La Réforme a eu encore d'autres conséquences capitales - et à long terme bénéfiques - pour la Suisse. Elle éloigne une grande partie de la Suisse romande de la France



Les Bernois envahissent le pays de Vaud, gravure de J. Stumpf (1548).

catholique. La brouille entre Zwingli et Luther creuse Outre-Sarine un fossé entre Alémaniques réformés et Allemands luthériens, alors que les zwingliens alémaniques et les calvinistes romands finissent par s'entendre (Confessions helvétiques). Dans le camp catholique, les Alémaniques de Suisse centrale se rapprochent des Romands de Fribourg et du Valais, au-delà des frontières linguistiques.

Ainsi, la Suisse est devenue quasiment en même temps multilingue et multiconfessionnelle, et ce fut là sa grande chance. Car, de façon paradoxale, on peut dire que la division confessionnelle a unifié la Suisse. La carte confessionnelle montre un puzzle qui ignore les frontières linguistiques. Le bonheur de la Suisse est dû au fait que les clivages linguistiques et religieux, en règle générale, ne coïncident pas, mais au contraire s'entrecroisent et se neutralisent. Ce n'est que dans quelques rares régions que cette règle ne s'applique pas. Ainsi, dès le XIX^e siècle, le Jura Nord, francophone et catholique, se trouve inclus dans le canton de Berne, pro-

testant et alémanique ; ce n'est pas un hasard si cette région a valu à la Suisse le conflit ethnique le plus sérieux de son histoire.

Historiquement, ce sont les clivages idéologiques et confessionnels, et non pas le «fossé des langues», qui marquent la politique suisse. La petite guerre civile qui précède la fondation de l'Etat fédéral moderne, la Guerre du Sonderbund de 1847, oppose deux camps comprenant chacun des Suisses des différentes régions linguis-

tiques. D'ailleurs, contrairement à ce qu'on croit souvent, cette guerre n'est pas vraiment un affrontement entre protestants et catholiques, mais un conflit entre cantons radicaux et conservateurs, respectivement entre anti-cléricaux et ultramontains. Le camp conservateur est certes formé des cantons catholiques de Suisse centrale, ainsi que de Fribourg et du Valais, mais d'autres cantons catholiques, comme le Tessin et Soleure, combattent dans le camp radical. Toutefois, l'important est que ce conflit ignore les langues.

Jusque dans le milieu des années 1950, les clivages marquant la politique suisse ont donc peu à voir avec des appartenances linguistiques, mais reposent sur des oppositions idéologiques, des divergences entre régions rurales et citadines, ainsi que sur des tensions confessionnelles. Le «fossé des langues» est en quelque sorte comblé par d'autres fossés.

On peut dès lors se demander si le relâchement des liens confessionnels au cours des dernières décennies n'a pas contribué

à l'émergence de la question linguistique et du fameux *Röstigraben*. En diminuant les frontières entre catholiques et réformés, l'œcuménisme a contribué à homogénéiser les régions linguistiques et, involontairement, à renforcer par un jeu de bascule les identités linguistiques.

Fin du lien religieux ?

A l'avenir aussi, l'œcuménisme ou, pour être plus précis, l'indifférence croissante en matière de religion et de confession pourrait poser un problème à la Suisse multilingue. En distendant les vieux liens de solidarité entre coreligionnaires de différentes langues et en affaiblissant les vieilles identités confessionnelles, la montée des «sans confessions» risque de faire le lit d'autres conflits idéologiques, ethniques et linguistiques.

Mais il y a un risque plus grave encore. Si dans notre pays la paix des langues a été maintenue jusqu'à nos jours, c'est que les groupes linguistiques partageaient, sans parfois s'en rendre compte, un stock de valeurs communes, appelées traditionnellement «valeurs suisses». Elles s'appellent «démocratie directe, fédéralisme, concorde, tolérance», etc. Or ce sont essentiellement des valeurs chrétiennes (nous entendons par là qu'elles sont essentielles au christianisme, non pas qu'elles soient exclusivement chrétiennes). Un autre «stock» d'attitudes typiquement helvétiques relève de ce que le sociologue Max Weber a appelé «l'éthique protestante» : ponctualité, assiduité, frugalité, etc.

Que ces valeurs dites helvétiques ne soient pas toujours appliquées ne change rien au constat : elles ont longtemps contribué à cimenter une «communauté imaginaire», permettant de créer un consensus social au-delà des frontières culturelles et linguistiques. Si la déchristianisation de la société helvétique continue de s'avérer, qu'advientra-

til de ces valeurs et de ce consensus ? Certes, les pays occidentaux essaient de définir de nos jours des règles de base dites «laïques» - multiculturalisme, démocratie, etc. - censées se substituer à l'éthique chrétienne en tant que garantes de la vie et de la paix civile. On espère qu'un code basé sur les droits de l'homme pourra devenir la base d'un nouveau contrat social, dans une société qui se définirait alors sans référence au christianisme ; mais on oublie trop souvent que les droits de l'homme constituent le résultat d'une vieille tradition à laquelle le christianisme - comme le judaïsme et l'islam - ont largement contribué.

Se pose alors une question épineuse. Le maintien d'un consensus social basé sur les droits de l'homme et reposant sur des principes «laïques» - respect des différences culturelles, démocratie, etc. - est-il pensable à la longue sans le socle religieux sur lequel ces principes reposent ? C'est de la réponse à cette question que dépend l'avenir des sociétés démocratiques et en particulier la survie d'un pays multilingue comme la Suisse.

C. B.

¹ **Christophe Büchi**, *Mariage de raison - Romands et Alémaniques : une histoire suisse*, Zoé, Genève 2001 (voir **choisir** n° 505, janvier 2002, p. 44).

Retraite avec Bruno Fuglistaller s.j.

Suivre le Christ dans ma vie

du 11 au 18 mai
à Notre-Dame de la Route
Villars-sur-Glâne FR

Renseignements et inscriptions :
☎ 026 409 75 00

Débat sur le nucléaire

La lettre de Christophe de Reyff (**choisir**, n° 519, mars 2003, pp. 30-31) à propos de l'information «Suisse, le risque nucléaire» (**choisir**, n° 516, décembre 2002, pp. 6-7) a fait réagir le mouvement *Sortir du nucléaire*. L'un de ses coordinateurs répond. Extraits.

A propos du retraitement des déchets radioactifs :

Le retraitement n'est pas un recyclage. Le projet de recycler les déchets des centrales en combustible, faute d'avoir fait ses preuves (malgré les milliards investis) a été abandonné par les Etats-Unis et tout récemment par le Japon. Le tourisme des déchets radioactifs devait servir (avant la fermeture de Superphénix - Creys Malville) à fournir du combustible recyclé. Sans Superphénix, le retraitement devient inutile, en plus d'engendrer des transports dangereux.

A propos de la pollution de l'environnement :

Selon un communiqué de l'AFP du 15.01.01, l'Autorité de sûreté nucléaire (France), en collaboration avec l'Office de protection contre les rayonnements ionisants, a procédé les 24 et 25 septembre 2001 à une campagne de prélèvements de sédiments à l'extrémité de la canalisation en mer de l'usine Cogema-La Hague. Selon la dépêche, la pollution est «encore nettement perceptible» à l'extrémité de la canalisation et justifie le maintien d'une surveillance adaptée. A noter que les rapports produits par les autorités de surveillance se basent sur des doses officiellement admises comme inoffensives pour la santé. Or cette notion de dose-limite est remise en question par des travaux d'autres scientifiques. Car la science n'est pas objective, on ne trouve que ce que l'on recherche et que ce qui rentre dans le cadre de la recherche : en France, les autorités de surveillance ne sont pas plus objectives qu'en Suisse ; les experts de l'industrie nucléaire passent de l'industrie à la surveillance et vice-versa. On observe en Suisse un mouvement similaire entre les conseils d'administration des centrales nucléaires et du Parlement fédéral.

A propos de la centrale de Mühleberg et des fissures de la jupe de son réacteur :

Certes, l'intention d'obtenir un niveau de sécurité élevé ne fait pas défaut. Mais il est impossible de tout contrôler et de tout éviter. Dans le cas du risque nucléaire, cela devrait nous décider à fermer les centrales : pour des problèmes analogues, la Centrale de Wuergassen en Allemagne a été fermée.

A propos de terrorisme ou de secousses telluriques :

La presse a révélé dernièrement que deux suspects avaient été interrogés pendant 6 heures à la frontière de Bâle : ils détenaient du matériel de surveillance et un routeur GPS centré sur Gösgen. Cette année, alors que le G8 va être organisé en bordure de la Suisse, les risques d'attentats sont pris au sérieux. Mühleberg résisterait peut-être à la chute accidentelle d'un avion de tourisme, mais pas à un gros porteur, plein de carburant, lancé par des terroristes contre la centrale (3000 avions survolent quotidiennement le territoire suisse). Quant à la résistance aux séismes, il est intéressant de savoir qu'au Japon, les autoroutes de Kobe, construites selon les mêmes critères de résistance que les centrales nucléaires et garanties à l'épreuve des séismes par les constructeurs, se sont effondrées comme des châteaux de cartes lors d'un séisme. Heureusement que l'épicentre était plus proche d'autoroutes que d'une centrale nucléaire.

Philippe de Rougemont, Genève

Labiche, Molière et Buzzati

par Valérie BORY, journaliste, Lausanne

L'affaire de la Rue de Lourcine de Labiche

Tartuffe de Molière*

Le désert des Tartares de Buzzati**

Du rire à la gravité, avec une parodie d'un mélodrame noir, une pièce célèbre relue à l'ombre des sectes et un texte sur le sens de la vie.

L'affaire de la Rue de Lourcine d'abord. Un grand carré blanc dressé au fond de la scène, tour à tour paravent cachant le lit qu'on imagine, espace d'où l'on entend sans voir ; non, ceci n'est pas un décor ! Dans ce carré surréaliste, les convives s'attablent par un simple artifice scénique, comme vus du plafond par les spectateurs. Ne dépassent du carré que les têtes et les bras, les corps sont derrière.

Costumes ? Blancs, sur lesquels on a dessiné au feutre noir les coutures, les cols. Même les chaussures sont peintes sur les chaussettes blanches, tout comme la couronne de cheveux de Lenglumé ou les mèches de Justin le sont sur les crânes préalablement rasés. Du blanc et du noir comme le chapeau en forme de bobine de fil géante qui coiffe Norine Lenglumé, parfaite pimbêche, jouée sur la pointe des pieds et le popotin balançant par une jeune comédienne inspirée. Une esthétique très années trente, avec un minimalisme de moyens qui nous enchante par sa fantaisie.

Labiche aussi nous enchante. On ne savait pas qu'il était si loufoque. «Ah ! Je ne veux plus tuer de charbonnière, c'est trop salissant», lance Lenglumé. C'est que la

veille, Lenglumé et Mistingue ont tant banqueté entre anciens lycéens de Chablis que, l'un soutenant l'autre, ils sont rentrés au domicile de Lenglumé sans plus se rappeler au réveil ce qu'ils avaient fait la nuit précédente. «Mes idées s'embrouillent à partir de la salade», dit l'un. «Comment diable suis-je rentré ici ?», répond l'autre. Mettant ses mains dans ses poches, Lenglumé les retire pleines de charbon et Mistingue, qui fait de même, aussi. Saisissant un journal qui a servi à emballer une tabatière, ils y découvrent le meurtre d'une jeune charbonnière. Les voilà qui s'en croient coupables. Rien n'y manque, même pas les pièces à conviction, un parapluie et un mouchoir, oubliés après les agapes. Avec l'arrivée du cousin Potard, qui a aperçu les deux hommes pendant la nuit rue de Vaugirard, Lenglumé s'enferme tel un criminel aux abois.

Le danger semblant écarté, les deux compères s'assoient. «Tiens, lis-moi le journal...» «L'obélisque qui a été ramené d'Égypte... Mais c'est un vieux journal !» Le hasard s'enchaînant à d'autres hasards a, seul, échafaudé l'histoire.

On rit beaucoup dans ce Labiche mis en scène par Christophe Rauck pour Trans-

* Du 27 mai au 15 juin, au Théâtre Kléber-Méleau, Lausanne.

** Le 3 mai, au Théâtre populaire romand, à La Chaux-de-Fonds.

Laurent Sandoz (Orgon) et Nicolas Rossier (Tartuffe).

Helvetia, projet d'échange théâtral entre les régions linguistiques de Suisse, joué dans de nombreuses villes.

Tartuffe

Le Tartuffe de Molière, créé au Théâtre de Carouge, mis en scène par Dominique Pitoiset, est intéressant par sa maîtrise, mais surtout par son parti pris qui amène une question de fond, que personne d'ailleurs ne semble se poser : qu'apporte la transposition d'une pièce du XVII^e siècle dans le contexte contemporain ?

En ancrant sa thématique dans son époque, Molière nous laisse la liberté d'esprit d'y trouver toutes les correspondances contemporaines que nous voulons. C'est la force de la portée universelle d'une œuvre, et sa liberté. En la restreignant aux années 1990, Pitoiset referme l'éventail en nous livrant son interprétation.

Tartuffe, imposteur, faux bigot, s'introduit donc dans une riche famille bour-

geoise. Le maître de maison, Orgon, une sorte de censeur moral, devient littéralement envoûté. Tartuffe convoite le testament, la fille, puis la femme, par faiblesse. Là est sa faille, ce qui le perdra.

A l'époque de Molière, la religion est omniprésente, elle règne sur chaque acte de la vie quotidienne. Pour mémoire : le roi l'est de droit divin. Une société religieuse, telle une police politique, parvient à s'immiscer dans la vie civile, la Cie du St-Sacrement, qui a ses appuis jusque dans l'entourage royal. Encore un exemple : dans l'Ancien Régime, la religion interdit aux comédiens d'être enterrés dans un cimetière chrétien. On voit quelle est l'emprise du catholicisme d'Etat. La comédie, on le sait, fit scandale et le roi Louis XIV, bien qu'appréciant la pièce, fut obligé de l'interdire. La censure durera cinq ans.

Mais ce qui faisait trembler à l'époque (la religion) n'a plus le même poids. Or les personnages de Molière sont campés par Pitoiset dans notre époque. Il remplace la crédulité bigote par les sectes, ce qui paraît réducteur : nous voyons défiler sur un écran

le nombre des suicides collectifs, de Falun Gong à l'OTS, tirant Tartuffe du côté de ces sociétés secrètes. Réductrice aussi l'utilisation de la musique de Bach pour symboliser la bigoterie... Et à la fin, avant que Tartuffe soit démasqué, des personnages en imperméables, lampes de poche à la main, se tiennent à l'arrière-scène : images d'un régime fasciste ? On suppose une sorte de Gestapo ; Tartuffe est-il un collabo ?

Molière ne faisait que dresser le portrait d'un imposteur, qui choisit la religion pour arriver à ses fins, dans un siècle où les ressorts du pouvoir sont dans la religion. D'un Tartuffe individuel, Dominique Pitoiset en fait une figure collective et dilue le propos.

Domage, car le reste est sans reproches. Les comédiens sont excellents (Nicolas Rossier, Laurent Sandoz, Nadia Fabrizio, Anne-Marie Yerly). La mise en scène a beaucoup de force et Dorine, la servante, apparaît comme la vraie maîtresse (la Révolution serait-elle annoncée ?).

Le désert des Tartares

«Lorsque j'entre en scène, j'ai l'âge de Drogo, vingt-cinq ans. Lorsque j'en sors, j'ai l'âge de sa mort, 54 ans, et c'est mon âge.» Le comédien Jacques Roman a créé au Forum Meyrin, en novembre 2002, *Voyage à travers un livre : Le Désert des Tartares*. Huit heures sans interruption de lecture incarnée de l'œuvre de Buzzati, avec les musiciens Léon Francioli, Daniel Bourquin, et un éclairagiste, qui nous emportent dans l'univers étrange et kafkaïen de ce livre mythique.

Jacques Roman donne ici bien plus qu'une lecture, fruit d'une expérience et d'un entraînement de la voix lui permettant de nous arracher au temps durant toutes ces heures, à chacune desquelles correspond une bougie qu'on allume sur scène.

«Il y a des œuvres que l'on ne peut entendre que dans la durée.» C'est ainsi que le comédien explique son choix. Et qu'il s'op-

pose au zapping ambiant. Ce récit de «l'absurdité de la vie militaire, qui prend une dimension presque nietzschéenne», il a voulu le porter sur scène. Pendant ces plus de huit heures, comme ce fut le cas à Meyrin et à l'Octogone de Pully, les spectateurs embarqués dans l'aventure se glissent parfois dans le noir pour aller boire un verre au bar, où le récit de la vie du soldat Drogo continue de s'égrener comme le sablier du temps, grâce au haut-parleur. Car cette histoire fascinante est une méditation sur le temps de notre vie, commencée dans les piaffements de la jeunesse et terminée dans l'attente de la mort. Entre-deux, c'est le sujet du livre : la quête d'une vie, la trajectoire humaine où nul retour en arrière n'est possible, car derrière soi, les portes se ferment une à une, à chaque âge de la vie.

Drogo ne le sait pas encore lorsqu'il est affecté au Fort Bastiani. Il quitte son village et chevauche entre deux couchers de soleil parmi des collines arides, seul, comme s'il suivait une voix intérieure. Le fort est aux confins de paysages caillouteux et désertiques. Il y restera malgré un déplaisir instinctif. Peu à peu, une attente étrange s'installe chez les soldats, les officiers, le commandant. Un mystère grossit au fil des mois, des saisons et des années, disparaît et réapparaît. Qu'y a-t-il à la limite des brumes éternelles, au-delà du désert, derrière les montagnes ? Cette fine bande noire qui n'était pas là hier et qui semble bouger au loin, qu'est-ce ? Et cette lumière tremblotante, apparue au septentrion, au bout de la longue vue ?

Plus que le récit d'une phobie militaire, c'est une méditation existentielle où le piano, l'harmonium, le saxophone, les grattements sur la peau du tambour ou les cordes portent la voix prométhéenne de Jacques Roman, comme le palanquin des esprits emmène dans la voie lactée le soldat Agustina, sacrifié à l'obstination militaire.

V. B.

L'Enfer de John Milton

par Gérard JOULIÉ, Lausanne

Ce n'est pas une petite affaire que de faire aimer Milton au public français qui, depuis le XVII^e siècle, pense et croit comme Voltaire, c'est-à-dire au ras des pâquerettes semées par un dieu jardinier. Pourtant la littérature anglo-saxonne puritaine nous a donné deux figures maîtresses qui n'ont cessé de hanter les cervelles les plus métaphysiques du XIX^e siècle : Hamlet, le prince neurasthénique et misanthrope, et le Satan de Milton, en qui Baudelaire se plaisait à voir l'incarnation de son type idéal de beauté virile. Type fait de tristesse, de mélancolie et de satiété, avec des ambitions ténébreusement refoulées, bref un type de beauté où il y a du malheur. Or ce Satan-là ne nous est pas inconnu. Il est le père d'une prestigieuse lignée. On le rencontre d'abord chez le Manfred et le *Caïn* de Byron, on le retrouve ensuite chez le capitaine Achab de Melville, il court en filigrane dans toute l'œuvre de Henry James, Stevenson s'en est inspiré pour composer la figure du *Maître de Ballantrae*, Shelley, Poe, Carlyle, Goethe, Vigny, Baudelaire, Mallarmé, Valéry ont tous trempé leur plume dans son noir encrier. Cette révolte absolue, métaphysique, théologique, le Français la comprend mal, car même dans sa révolte il reste sociable, et quand il fait la révolution, c'est, comme il le croit, pour assurer le bonheur du genre humain.

Or le héros du *Paradis perdu*, ce n'est pas Adam, c'est l'ange vaincu, c'est Lucifer, les bras obstinément croisés sur son refus et

«assis sur sa différence» (comme l'eût dit Claudel). Car le dieu de Milton est un dieu guerrier.

Du côté de Satan

Il est pour le moins curieux qu'un républicain aussi farouche que Milton se fasse de la royauté de Dieu une conception aussi orientale et despotique. La vérité, c'est que Milton était sans le vouloir du côté de Satan. Mais le problème est plus profond. Il touche à l'immémoriale différence existant entre ce qu'on peut appeler la poésie de la conquête et celle de l'indomptable endurance des vaincus. Milton était du côté du Bien qui, dans le monde qui est le nôtre, est toujours vaincu par le Mal. Or la théologie dont il se réclamait impliquait la défaite du Mal par le Bien et son incorrigible matérialisme le poussa à donner à cette défaite une apparence de réalité.

C'est aussi que la loi suprême de la poésie et de la vie, qui veut que d'endurer noblement la défaite soit plus noble, plus digne que de conquérir le pouvoir par la force et au milieu des acclamations, rend, pour le lecteur, quelque peu ridicule et même assez déplaisant ce triomphe matérialiste du Fils de Dieu sur l'héroïsme désespéré de son antagoniste.

Comparons, par exemple, la description que fait Milton des deux armées, celle des anges victorieux et celle des anges vaincus.

De la première, il dit : « Seul vainqueur, par l'expulsion de ses ennemis, le Messie ramena son char de triomphe. Tous ses saints, qui, silencieux, furent témoins oculaires de ses actes tout puissants, pleins d'allégresse, au-devant de lui se portèrent : et dans leur marche, ombragée de palmes, chaque brillante hiérarchie chantait le triomphe, le chantait, Lui ; roi victorieux, Fils, héritier et Seigneur ; à Lui tout pouvoir est donné ; de régner il est le plus digne. »

Et maintenant écoutez avec quelle noble mélancolie il parle des damnés, des vaincus, des démons, des anges rebelles : « D'autres esprits plus tranquilles, retirés dans une vallée silencieuse, chantent sur des harpes, avec des sons angéliques, leurs propres héroïques combats et le malheur de leur chute par la sentence des batailles ; ils se plaignaient de ce que le destin soumis le courage indépendant à la force ou à la fortune. Leur concert était en parties ; mais l'harmonie (pouvait-elle opérer un moindre effet, quand chantent des esprits immortels ?) suspendait l'Enfer, et tenait dans le ravissement la foule empressée. En discours plus doux encore (car l'éloquence charme l'âme, la musique, les sens), d'autres, assis à l'écart sur une montagne solitaire, s'entretennent de pensées plus élevées, raisonnent hautement sur la Providence, la Prescience, la Volonté et le Destin : Destin fixé, Volonté libre, Prescience absolue ? ils ne trouvent point d'issue, perdus qu'ils sont dans ces tortueux labyrinthes. Ils argumentent beaucoup sur le mal et le bien, sur la félicité et la misère finale, sur la gloire et la honte... »

Et tandis que l'Enfer devient de cette façon un lieu beaucoup plus habitable et civilisé que le Ciel, d'autres démons explorent le paysage infernal, et tout au loin, à travers le profond crépuscule cimmérien, nous percevons le long roulement familier des vagues homériques : « Ils dirigent par quatre chemins leur marche ailée, le long des rivages des quatre rivières infernales

qui dégorgeant dans le lac brûlant leurs ondes lugubres : le Styx abhorré, fleuve de la haine mortelle ; le triste Achéron, profond et noir fleuve de la douleur ; le Coccyte, ainsi nommé à cause des grandes lamentations entendues sur son onde contristée ; l'ardent Pyriphlégéton dont les vagues en torrents de feu s'enflamment avec rage. Loin de ces fleuves, un lent et silencieux courant, le Léthé, fleuve d'oubli, déroule ses méandres humides. Qui boit de son eau, oublie sur-le-champ son premier état et son existence, oublie à la fois la joie et la douleur, le plaisir et la peine. »

La liberté

Le Jéhovah de Milton est un roi grave, défini par la pédanterie théologique, réglé dans ses actions d'après le dernier manuel du dogme, pétrifié par l'interprétation littérale, étiqueté comme une pièce vénérable dans un musée d'antiquités. La première fois qu'on le rencontre, il est au conseil et expose une affaire. Au style, on aperçoit sa belle robe fourrée, sa barbe en pointe à la Van Dyck, son fauteuil de velours et son dais doré.

Adam va manger la pomme ; pourquoi avoir exposé Adam à la tentation ? Le royal orateur disserte et démontre. « Adam est capable de se soutenir, quoique libre de tomber. Tels j'ai créé tous les pouvoirs éthéréens, tous les esprits, ceux qui se sont soutenus et ceux qui sont tombés. Sans cette liberté, quelle preuve sincère eussent-ils pu donner de leur vraie obéissance, de leur constante foi, de leur amour ?... Quel éloge auraient-ils pu recevoir ? Quel plaisir aurais-je retiré d'une obéissance ainsi payée », etc., etc., sur plusieurs pages.

Mais le lecteur moderne n'est pas si patient que les Trônes, les Séraphins et les Dominations. C'est pourquoi j'arrête à moitié la harangue royale. On voit que le Jéhovah de Milton est fils du théologien

Jaques Premier, très versé dans les disputes des arminiens et des gomaristes, très habile sur le distinguo et par-dessus tout sûpèrement ennuyeux.

Quant au ciel de Milton, c'est un White Hall peuplé de valets en livrée. Les anges sont des musiciens de chapelle ayant pour tâche de chanter des cantates pour le

roi et sur le roi. Mais ce qu'il y a de plus beau dans ce Paradis, c'est l'enfer, et dans cette histoire de Dieu, le premier rôle est dévolu au Diable. Ce Diable, ridicule et cornu au Moyen Age et devenu un géant et un héros. Comme un Cromwell vaincu et banni, il reste admiré et obéi par ceux qu'il a précipités dans l'abîme.

S'il demeure maître, c'est qu'il en est digne ; plus ferme, plus entreprenant que les autres, c'est toujours de lui que partent les conseils profonds, les ressources inattendues, les actes de bravoure. C'est lui qui dans le ciel a inventé les armes foudroyantes et remporté la victoire du second jour ; c'est lui qui dans l'enfer a relevé ses troupes prosternées et conçu la perte de l'homme : c'est lui qui, franchissant les portes gardées et le chaos infini parmi tant de dangers et à travers tant d'obstacles, a révolté l'homme contre Dieu et gagné à l'enfer le peuple entier des nouveaux vivants.

Quoique défait, il l'emporte, puisqu'il a ravi au monarque d'en haut le tiers de ses anges et presque tous les fils de son Adam. Quoique blessé, il triomphe, puisque le tonnerre qui a brisé sa tête a laissé son cœur invincible. Quoique plus faible en force, il reste supérieur en noblesse, puisqu'il préfère l'indépendance souffrante à la

servitude heureuse et qu'il embrasse sa défaite et ses tortures comme une gloire, une liberté et un bonheur.

L'appel du grandiose

Ce sont les fières et sombres passions politiques des puritains constants et abattus que Milton trouvait vivantes et dressées au plus profond de son cœur. On comprend qu'il ait séduit Byron. Autour de lui comme en lui tout est grand. L'enfer de Dante n'est qu'un atelier de tortures comparé à celui de Milton, donjon horrible, flamboyant comme une fournaise, mers de feux, continents glacés qui s'allongent noirs et sauvages, battus de tourbillons éternels de grêle âpre, qui ne fondent jamais et dont les monceaux semblent les ruines d'un ancien édifice.

Milton.

Les anges s'assemblent, les légions innombrables, pareilles à des forêts de pins sur les montagnes, la tête excoriée par la foudre, qui, quoique dépouillés, restent debout sur la lande brûlée. Milton, comme Hugo, a besoin du grandiose et de l'infini ; il le prodigue. Ses yeux ne sont à l'aise que dans l'espace sans limites et son âme républicaine enfante des colosses pour le peupler. Shakespeare nous enchante et nous blesse, nous trouble et nous distrait. C'est tout un orchestre à lui seul. Milton, n'ayant qu'une seule corde à son arc, celle du sublime, nous resserre, nous concentre et nous élève. Nous devenons grands par sympathie.

Et puis, après avoir justifié les voies de Dieu à l'égard des hommes, Milton termine sa terrifiante et grandiose entreprise

sur le même ton serein, sublime et majestueux que celui sur lequel il l'avait commencée.

Rien n'est beau comme ces vers qui terminent le *Paradis perdu* : «Ils regardèrent derrière eux et virent toute la partie orientale du Paradis, naguère leur heureux séjour, ondulée par le brandon flambant. La porte était obstruée de figures redoutables et d'armes scintillantes. Adam et Eve laissèrent tomber quelques larmes naturelles qu'ils essuyèrent vite. Le monde entier s'ouvrait devant eux. Ils pouvaient y choisir un lieu de repos. La Providence serait leur seul guide. Eve et Adam, se tenant par la main et marchant à pas lents

et incertains, prirent à travers l'Eden leur chemin solitaire.»

On voit toutes les solitudes du monde ouvertes devant notre premier père ; toutes ces mers qui baignent des côtes inconnues, toutes ces forêts qui se balancent sur un globe inhabité, et l'homme laissé seul avec sa compagne et son péché au milieu des déserts de la création.

G. J.

John Milton, *Le Paradis perdu*, Imprimerie nationale, Paris 2002, 806 p.

Je conviais notre âge à rompre ses liens,
Au nom des règles reconnues de l'antique liberté,
Quand un bruit barbare aussitôt m'environne :
Cris de hiboux, coucous, ânes, singes et chiens.
Tels ces rustres jadis changés en batraciens,
Raillaient les deux jumeaux engendrés par Latone,
Et dont la lune et le soleil sont la double couronne.
De jeter perles aux porcs voilà ce qu'il en coûte.
Ils braillaient : «Liberté !», mais leur aveugle rage
S'insurge quand le vrai voudrait les affranchir ;
La licence est au fond leur unique désir.
Qui veut la liberté doit être juste et sage.
Mais pour ces égarés, c'est en vain, on le sent,
Que furent prodigués tant d'or et tant de sang.

Milton

Bible

SAINTE COLÈRE

Jacob, Job, Jésus

par Lytta Basset

Labor et Fides/Bayard,

Genève/Paris 2002, 328 p.

Lytta Basset, théologienne bien connue en Suisse et au-delà de l'Helvétie par ses livres sur le *Pardon* et la *Joie imprenable*, aborde le thème délicat de la *Sainte Colère*. Elle voudrait aider son lecteur à mettre de la distance avec tout ce qui l'empêche de trouver son accomplissement, dans la voie menant à l'amour pleinement vécu. Il faut se débarrasser des peurs mortifères qui ne permettent pas de rester fidèle à soi-même dans sa confrontation avec l'autre - que ce soit le Tout Autre ou de simples créatures humaines.

Le processus humain de sanctification, d'après l'auteur, ne peut faire l'économie d'une rupture avec les concepts grecs par trop raffinés de la recherche de la *catharsis* ou purification des émotions. La sainte colère est nécessaire pour dénoncer l'inacceptable dans de pèlerinage terrestre vers l'Amour. Jésus ne laisse-t-il pas transparaître sa colère devant le cœur endurci des Phariséens refusant de guérir et sauver le jour du Sabbat ? (Mc 3,5). «Accueillir la colère de Jésus», souligne Lytta, «encourage à accueillir sa propre colère, à plus forte raison si l'on en comprend l'enjeu : il s'agit chaque fois pour Jésus de trouver sa voie, d'accéder à sa différence, de refuser

toute confusion avec ce qu'il n'est pas.»

Job, ce représentant de l'humanité souffrante, ne s'est pas laissé acculer à choisir entre agresser ou être agressé. Il a découvert progressivement une troisième voie : celle de faire face à l'Autre en laissant entendre son cri de colère. A travers l'expression de sa douleur, il se donnait le droit d'exister pleinement. Jacob est dit le boiteux, car il porte les marques d'un combat douloureux dans sa marche vers l'accomplissement de l'amour au plus intime de son corps et de son esprit.

L'auteur évoque aussi une figure féminine qui demeure toujours un modèle pour notre temps : celle de Marie Durand, résistante exemplaire à l'époque des guerres religieuses en France. Cette protestante ardéchoise, animée d'une sainte colère contre ceux qui ne respectaient pas ses convictions profondes, accepta de rester emprisonnée trente-huit ans pour défendre sa foi de réformée.

Monique Desthieux

PUITS DE GUERRE,

SOURCES DE PAIX

Affrontements monothéistes

par Armand Abécassis

Seuil, Paris 2003, 236 p.

Be'eR, le «puits» en hébreu, signifie aussi «interprétation», recherche de sens, passage du caché au dévoilé. Armand Abécassis, professeur de philosophie à l'Université de Bordeaux

III, spécialiste de la tradition juive, nous entraîne sur les chemins de huit puits dans la Bible. Le premier prend place dans un conflit armé et, autour du dernier, Jésus rencontre la Samaritaine.

Les chemins qui mènent à ces puits ne sont «rien d'autre que les multiples voies qui vont de la guerre à la paix». Autour des puits, les problèmes débattus convergent tous vers les mêmes interrogations fondamentales pour l'existence individuelle et collective : justice, partage, liberté, alliance, promesse, bénédiction, mémoire... «Ce qui se déroule autour du puits est fondateur de la communauté humaine.» Au passage, Armand Abécassis note que des divergences entre les trois monothéismes se dessinent déjà autour des deux vocations d'Isaac et d'Ismaël, puis autour des réponses juive et chrétienne au sujet de la paix, dans la rencontre de Jésus et de la Samaritaine. Dans la conclusion, il lance des pistes sur la signification spirituelle de l'eau. Chacun est invité à creuser lui-même son propre puits, à puiser son eau, à partager sa propre soif, dans un désir d'infini et d'absolu. «Le puits est le réceptacle de l'eau. Le réceptacle du puits est l'homme qui sait aussi le transformer en source.»

Ce livre passionnant creuse le sens du texte et des mots, comme seuls savent le faire les juifs. Il est un formidable appel à poursuivre sa propre recherche pour atteindre la source.

Marie-Thérèse Bouchardy

VERS UNE TERRE DE LIBERTÉ

Une relecture des dix commandements

par Frère John, de Taizé
Presses de Taizé 2002, 174 p.

Bien que la littérature concernant le Décalogue soit surabondante, voici un petit ouvrage fort stimulant qui en renouvelle la lecture pour aujourd'hui ! Il rassemble les introductions bibliques faites à Taizé dans le cadre des rencontres internationales de jeunes, d'où un style alerte et accessible qui pose sur les Dix Paroles un regard défait de tout moralisme. Comme une invitation à renouer avec la sève profonde qui nourrit notre foi et qui est avant tout l'appel que Dieu nous fait d'habiter la liberté dont il nous a fait don.

Contrairement aux idées reçues, qui envisagent les dix commandements comme un catalogue de brimades, on est invité à entrer ici dans un espace ouvert, comme un chemin de vie placé sous l'horizon de l'Alliance avec le Dieu qui parle pour que nous ne retournions pas en Egypte. L'originalité de ce livre, outre quelques pages fortes sur l'interdit, l'image et le Nom, est certainement de nous ramener de la question éthique : «Que devons-nous faire ?» à la question anthropologique : «Qui sommes-nous en tant qu'êtres humains ?».

Le dernier chapitre, intitulé *Jésus et les Dix Paroles*, offre à cet égard quelques pistes fécondes en nous invitant à

relire la faille qui nous pousse à ne pas faire ce que nous voulons et à faire ce que nous détestons (Rm 7,15), sous le signe de la promesse venue vivre parmi nous dans le visage du Christ. C'est à nourrir la semence qui a été plantée en nous que nous sommes désormais conviés, en commençant par nous ouvrir à ce que l'Esprit accomplit en nous.

Francine Carrillo

Témoignages

RÉSISTER OU DISPARAÎTRE

Vivre le handicap au quotidien

par Nicole Ruchti-Allemand
D'En Bas, Lausanne 2002, 190 p.

En cette année européenne de la personne handicapée, les témoignages personnels vont se multiplier, et c'est tant mieux. Grâce à eux, nous pouvons approcher et comprendre un peu mieux ce que sont la douleur, la souffrance, le combat de celles et ceux ainsi gravement atteints dans leur santé. Ce récit donne un éclairage particulier sur ce qu'on pourrait appeler le handicap surajouté.

Journaliste devenue tétraplégique du jour au lendemain à la suite d'une infection très mal placée et trop tard diagnostiquée, Nicole Ruchti-Allemand décrit et analyse avec beaucoup d'acuité tous

les obstacles dressés arbitrairement sur le chemin de la guérison et de la réhabilitation. C'est comme si, dans la tête de certains professionnels, cet accident exclusivement physique l'avait du coup privée de sa capacité de réflexion et d'expression, de ses compétences et même du droit de choisir, de disposer d'elle-même.

Au-delà de l'émotion ou de l'effet de mode, ce livre donne matière à réfléchir à tous les professionnels de la santé, mais aussi aux politiciens et citoyens qui font et votent les lois, finalement à tous les handicapés que nous sommes virtuellement.

Jean-Jacques Raviglione

CRIS D'ESPÉRANCE

Témoignage sous les tumultes de l'histoire et de la maladie

par Elizabeth Félix
Labor et Fides, Genève 2002, 126 p.

«Mon enfance a commencé avec la Seconde Guerre mondiale. Nous habitons à proximité du ghetto juif à Lodz.» Ainsi débute ce livre qui se veut témoignage de l'histoire et de la maladie. Tout de suite, en prévision de ce qui suivra, l'auteur précise «qu'un enfant qui a vécu dans un milieu sécurisant, se laisse aller à la confiance et trouve les repères nécessaires pour réparer ce qui a été endommagé dans sa vie». Grâce à des parents aimants, croyants et in-

telligents, une telle structure familiale a entouré l'auteur et lui a donc permis de traverser des temps on ne peut plus douloureux. Des temps qui ont été colorés par un endocrinement nazi à l'école, l'invasion allemande, la violence, la fuite, l'errance, la solitude, la faim, les camps de travaux forcés.

Et puis, surgissant de ces décombres, une jeune fille ardente, belle et courageuse, se relève et se reconstruit. Pas toute seule bien sûr. Un compagnon est à ses côtés et la rasure, un autre est en elle et lui donne les forces nécessaires.

L'épopée pourrait s'arrêter là... mais la traversée d'une vie est jalonnée de surprises, bonnes et moins bonnes. Un nouveau combat l'attend, les attend, elle et sa famille : le troisième enfant, à la suite d'un très grave accident, devient handicapé. L'esprit de battante reprend le dessus et lui permet de surmonter de multiples obstacles.

Quand Elizabeth Félix fait une relecture de sa vie, elle se rend compte que celle-ci est un cri d'espérance. Que les épreuves l'ont conduite en quête de vraies valeurs, sur des chemins «moins fréquentés» où elle a exploré la possibilité d'aller au-delà du «bien et du mal» avec, comme guides, son ressenti et son intuition. La réflexion qu'elle entame sur la liberté dans un milieu de violence, sur les notions de bien et de mal et le pardon incontournable pour ne pas perpétuer le mal mérite d'être relevée, car elle est sans aucun

doute le fruit d'une longue et lente maturation.

Marie-Luce Dayer

Ethique sociale

ÉTHIQUE ET CAPITALISME

sous la direction de Denis Dupré

Economica, Paris 2003, 230 p.

Voici un buffet de hors-d'œuvre pour gastronomes avertis : aux lecteurs qui connaissent déjà le domaine, plusieurs des essais de cette collection offrent des combinaisons de saveurs inattendues. L'un des titres est déjà délicieux : *Les associations lucratives sans but*.

Le libéralisme constitue la référence de l'ensemble. Les auteurs se situent par rapport à lui. Plusieurs d'entre eux explorent les relations entre l'individualisme libéral et le bien commun, ce concept si essentiel de l'enseignement social de l'Eglise catholique. La contribution de Patrice Meyer-Bisch est une merveille de haute voltige à ce propos, aussi féconde que complexe, ouvrant des pistes dans plusieurs directions. Empruntant des chemins de traverse peu connus, Denis Müller découvre de nouveaux recoins du thème classique de la liberté dans la tradition protestante. D'autres chapitres, moins aventureux, fournissent de précieux renseignements. Celui d'Yvon Pesqueux présente une chronologie exacte, voire une géo-

graphie des idées à la mode dans le domaine de l'éthique de l'économie, des entreprises et des placements au cours de ces dernières décennies.

L'ouvrage met en lumière le travail remarquable que mène l'Institut interdisciplinaire d'éthique et des droits de l'homme (IIEDH) de l'Université de Fribourg. Il cite *in extenso* sa charte des responsabilités communes dans l'activité économique, dont le processus d'élaboration en 1998 a contribué à faire avancer la réflexion sur ce thème en Suisse... et au-delà. Pour vous mettre l'eau à la bouche, terminons sur cet exemple de la subtilité de cette composition, tiré du préambule : «L'éthique est au capitalisme, ce que l'arbre de la connaissance est au jardin d'Eden.»

Edouard Dommen

LES PAPES ET LE CAPITALISME L'enseignement social de l'Eglise de Léon XIII à Jean Paul II

par Maciej Zieba o.p.
*Saint-Augustin, St-Maurice
2002, 216 p.*

Tout a déjà été dit sur la doctrine sociale de l'Eglise catholique face au marché, à l'Etat, à la propriété, à la justice, aux syndicats, au travail, bref au capitalisme. Tout, sauf l'essentiel qui tient en une phrase : l'humanité ne se décompose pas selon les canons des sciences humaines. Maciej Zieba redonne vie à ces thèmes trop

connus, les interrogeant au nom des événements qui les ont accompagnés. Le résultat est très suggestif.

La lettre circulaire de Pie XI *Quadragesimo anno* (1931) défend un système aux antipodes du corporatisme caressé par Mussolini, Franco et Salazar. *Mater et Magistra* de Jean XXIII (1961) se révèle résolument anti-étatiste, en dépit de son insistance sur le rôle de l'Etat dans la fixation des prix agricoles et de sa tendresse pour la planification indicative. *Populorum progressio* de Paul VI (1971), qui doit beaucoup aux jésuites de l'Action populaire à Paris, pêche par une dérive jacobine finalement peu opératoire.

Le beau rôle, plus de la moitié de l'ouvrage, est laissé à *Centesimus annus* de Jean Paul II (1991). En bon disciple, Maciej Zieba y présente les deux faces de la culture contemporaine, dont le naturalisme - qui prend ici le nom *ortholibéralisme* - est à juste titre critiqué par Jean Paul II.

Etienne Perrot

L'EFFICACE, LE JUSTE ET L'ÉCOLOGIQUE

par Gonzague Pillet
Helbing & Lichtenhahn,
Bâle 2001, 336 p.

Cet ouvrage fera peur à tous ceux qui ignorent la formalisation mathématique de la microéconomie. Il mérite cependant d'être signalé comme une tentative assez remarquable pour penser avec la plus

grande rigueur les notions de juste répartition et de développement durable. Ne décourageons pas les économistes mathématiciens qui se hasardent sur ces voies nécessaires.

Etienne Perrot

Essais

LE SILENCE DE THOMAS D'AQUIN

par Bruno Forte
Nouvelle Cité, Paris 2002, 86 p.

Saint Thomas d'Aquin, un de nos plus fameux théologiens, était en voie de terminer la troisième partie de sa somme, le *Traité de la Pénitence*, quand il entra, en célébrant la messe du 6 décembre 1273, dans une sorte d'extase. On dut le bousculer pour le ramener sur terre... Depuis ce jour-là, il ne dicta plus rien à ses secrétaires qui pourtant le pressaient de continuer.

Ce qu'il avait vu dans son extase lui avait fait prendre conscience que tout ce qu'il avait écrit jusque-là n'était que paille. Il suspendit ses instruments de travail, comme les Hébreux captifs avaient suspendu leurs harpes à Babylone, et dès lors entra dans une sorte de mutisme que ni son entourage, ni les médecins consultés ne parvinrent à expliquer.

Il devait mourir le 7 mars 1274, emportant son secret avec lui. La seule explication qu'il donna fut cette petite phrase : «Tout n'est que paille.»

Pendant des années, on s'est interrogé... Jusqu'en cette fin de XX^e siècle où un professeur de théologie dogmatique, conférencier renommé, poète de surcroît, se penche à nouveau sur le mystère «Thomas», et ce sont des poèmes qui vont jaillir, faisant écho à une expérience mystique. Des poèmes qui prennent naissance dans des chants de psaumes : «Ne me rejette pas au temps de la vieillesse quand déclinent mes forces» ou encore : «Aux saules de cette terre nous avons perdu nos harpes. Comment chanterions-nous les chants du Seigneur sur une terre étrangère» ou encore un passage du Cantique des Cantiques : «Je dors, mais mon cœur veille. Un bruit ! C'est mon aimé qui frappe. Ouvre-moi.»

Un autre poète italien, Mario Luzi, a lu et aimé ces poèmes. Il en parle comme d'une belle réussite. L'écrivain Sergio Givone continue : «La nostalgie se nourrit de silence. La parole pourra-t-elle jamais chanter la blessure ouverte de l'âme ?» Bruno Forte a tenté l'aventure pour évoquer l'abîme, pour signaler la source cachée du dire et son aventure est belle.

Marie-Luce Dayer

Vous trouverez ces livres au CEDOFOR

Pour vous abonner à ses services consultez :

www.cedofor.ch

Argenti Cyrille : N'aie pas peur. *Cerf/Le Sel de la terre, Paris/Pully 2002, 384 p.*

Babel Henry : L'épopée de Genève. Grandeur du passé. Vision d'avenir. *Slatkine, Genève 2002, 288 p.*

Behr-Sigel Elisabeth : Discerner les signes du temps. *Cerf, Paris 2000, 176 p.*

Bichelberger Roger : Innocences. Nouvelles. *Albin Michel, Paris 2002, 194 p.*

Biehl Pia, Westerduin Anne : Dis, Bon Dieu, prières d'enfants. *Fidelité, Namur 2002, 64 p.*

Bokov Nicolas : La Conversion. *Noir sur Blanc, Montricher 2003, 240 p.*

Brantschen Niklaus : Auf dem Weg des Zen. Als Christ Buddhist. *Kösel-Verlag, Munich 2002, 224 p.*

Buber Martin : La foi des prophètes. *Albin Michel, Paris 2003, 380 p.*

Bucaille Maurice : La Bible, le Coran et la science. Les Ecritures saintes examinées à la lumière des connaissances modernes. *Seghers, Paris 2002, 320 p.*

Chappuis Pierre : Le noir de l'été. *La Dogana, Genève 2002, 50 p.*

Clément Olivier : Sillons de lumière. *Fates, Troyes 2002.*

Collectif : [38109] Dieu au XXI^e siècle. Contribution de la théologie aux temps qui viennent. *Bayard, Paris 2002, 366 p.*

Collectif : [38118] Une constellation, tout près. *La Dogana, Genève 2002, 420 p.*

Collectif : [38127] Le Fils unique et ses frères. Unicité du Christ et

pluralisme religieux. *Facultés jésuites de Paris, Paris 2002, 166 p.*

Collectif : [38128] Dieu au XVII^e siècle. Crises et renouvellements du discours. Une approche interdisciplinaire. *Facultés jésuites de Paris, Paris 2002, 296 p.*

Collectif : [38129] Juifs - chrétiens - musulmans en dialogue. *Signe, Savièse 2002, 176 p.*

Collectif : [38140] Théologie africaine au XXI^e siècle. Quelques figures. Vol. I. *Editions Universitaires, Fribourg 2002, 192 p.*

Collectif : [38151] Peut-on apprendre à être heureux ? *Albin Michel, Paris 2003, 280 p.*

Collectif : [38152] La responsabilité. Utopie et réalités. *Albin Michel, Paris 2003, 220 p.*

Corajoud Pierre : Merveilleuse campagne vaudoise. 15 balades à la (re)découverte du terroir. *Pierre Corajoud, Lausanne 2002, 144 p.*

Coste René : Les fondements théologiques de l'Evangile social. La pertinence de la théologie contemporaine pour l'éthique sociale. *Cerf, Paris 2002, 444 p.*

Delle Piane Emmanuelle : Voyage au Pays des fées. *Cabédita, Yens sur Morges 2002, 168 p.*

Falcioni Gérard : L'établi de la vie. J'ai été abusé dès l'âge de 5 ans par le curé. *Mon Village, Vuillens 2002, 256 p.*

Foucauld Charles de : La dernière place. Retraite à Nazareth (1897). *Nouvelle Cité, Montrouge 2002, 278 p.*

Giroud Nicole : Une mosaïque de Fr. Bartolomé de las Casas (1484 - 1566). Histoire de la réception dans l'histoire, la théologie, la société,

l'art et la littérature. *Editions Universitaires, Fribourg 2002, 372 p.*

Lacarrière Jacques : Les Fables d'Esopé. Suivies de : Un essai sur le symbolisme des Fables. *Albin Michel, Paris 2003, sans pagination.*

Lacoste Christiane : Prier, à quoi ça sert ? et autres questions pertinentes. *Fidelité, Namur 2002, 64 p.*

Langeac Robert de : Vous... mes amis. *Mediaspaul, Paris 2002, 160 p.*

Maillard Anne : Dieu à la croisée de nos questions. L'Evangile de Jean témoigne. *Du Moulin, Poliez-le-Grand 2002, 92 p.*

Praz Narcisse : Un si charmant village... Roman. *Mon Village, Vuillens 2002, 240 p.*

Robert Jean-Daniel : Avons-nous bouclé les comptes ? *La Barta-velle, Charlieu 1996, 52 p.*

Robert Jean-Daniel : Etat de ferme. *L'Arbre, Aisy-Jouy 2002, sans pagination.*

Steiger André : A l'origine de l'humanité. Genèse et Evolution. Un pas plus loin. *Chronique Sociale, Lyon 2002, 106 p.*

Takenaka Masao : When the Bamboo Bends. Christ and Culture in Japan. *WCC Publications, Genève 2002, 72 p.*

Thurler Anne-Lise, Mermoud Maté : Marie-Mo et le pangolin à l'anniversaire du roi Finard. *LEP, Le Mont-sur-Lausanne 2002, 64 p.*

Ware Kallistos : L'orthodoxie. L'Eglise des sept Conciles. *Cerf/Le Sel de la terre, Paris/Pully 2002, 476 p.*

Zundel Maurice : Croyez-vous en l'homme ? Réédition. *Cerf, Paris 2002, 156 p.*

Obstination pascale

Encore une fois,
nous sommes venus, Seigneur,
encore une fois, pour chanter Pâques.
Avec obstination !
Pour défier avec toi
les forces des ténèbres
et pour crier,
et pour croire encore
que la nuit ne peut empêcher Dieu
de faire lever la lumière !

Nous sommes venus
pour cueillir l'espérance auprès de toi.
Pour trouver la joie
qui se lève et se maintient
au milieu des doutes et des peurs,
pour prendre auprès de toi
la joie qui surgit et qui tient bon
face aux conflits et aux difficultés,
pour recevoir de toi
la vie que rien ne peut écraser,
même pas le fardeau de la mort !

Nous voici donc, Seigneur,
pour te regarder à l'œuvre,
toi, notre Dieu Seigneur,
dont l'unique travail,
dont l'unique occupation
depuis le commencement
consiste, sans relâche,
à relever la vie pour l'éternité !

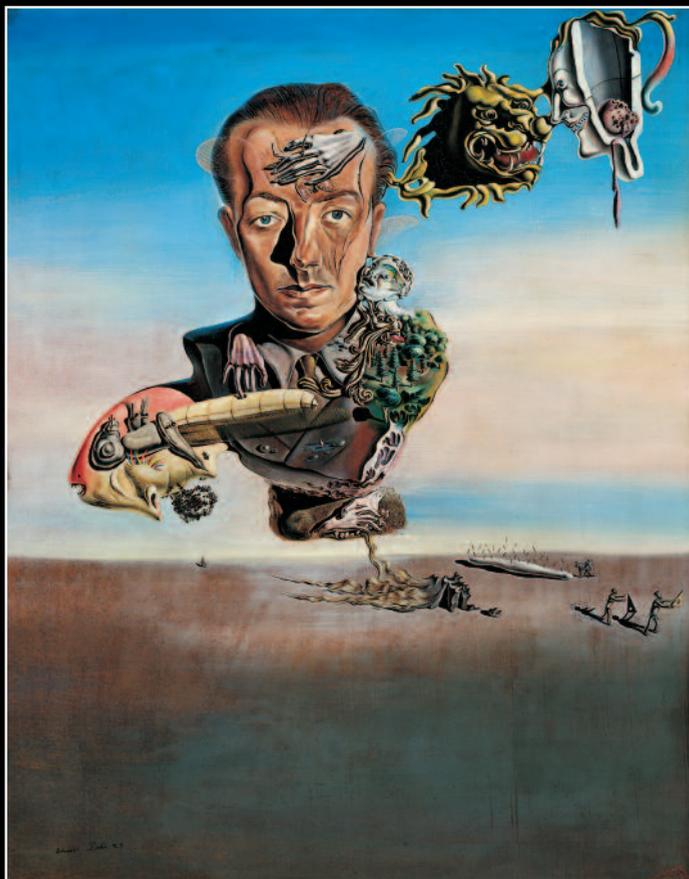
Charles Singer

JAB
1950 Sion 1

envois non distribuables
à retourner à
CHOISIR, rue Jacques-Dalphin 18
1227 Carouge

de Picasso à Barceló

Les artistes espagnols



Fondation Pierre Gianadda
Martigny Suisse

31 janvier au 9 juin 2003
Tous les jours de 10 h à 18 h